

Alger	: 16°	11°
Oran	: 16°	13°
Annaba	: 17°	08°
Béjaïa	: 17°	10°
Tamanrasset:	26°	09°

## 5+5 DÉFENSE :

Le SG du MDN participe à Rome à la 11<sup>e</sup> réunion des chefs d'Etat-major des Armées des pays membres

P. 24

## ALGÉRIE-AFRIQUE

M<sup>me</sup> Zerrouati appelle depuis Durban les pays africains à investir dans l'économie de l'environnement

P. 24

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, SALAH EDDINE DAHMOUNE  
«L'Algérie à l'aube d'un changement majeur et radical»

P. 4

## PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE Les 5 candidats officiellement en lice



A moins d'un mois de l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, la course entre les cinq candidats, retenus par l'Autorité nationale indépendante des élections et validés par le Conseil constitutionnel, bat déjà son plein. Issus d'horizons divers, une chose unit ces cinq candidats à la magistrature suprême: leur désir de convaincre les Algériens à se rendre en masse aux urnes.

P. 3

## POLITIQUE / MARCHES

Marches pacifiques à Batna, Tébessa et Bordj Bou Arreridj

P. 5

## STARTUP/CONFÉRENCE

Ouverture de la conférence internationale sur l'appui des start-up dans les domaines du service public

P. 5

AGRICULTURE : Cherif Omari plaide pour la sécurité alimentaire

P. 4



## SANTÉ

L'AIL une arme repoussante contre les bactéries

P. p 12-13

## FOOTBALL

CAN-2021 (ÉLIMINATOIRES/GR. H): BOTSWANA-ALGÉRIE (2<sup>E</sup> JOURNÉE): Les Verts à pied d'œuvre à Gaborone

La sélection algérienne de football est arrivée vendredi soir à Gaborone en prévision de son match face à son homologue botswanaise, dimanche pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée (groupe H) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2021).

P. 21

LOI SUR LES HYDROCARBURES: Baisse de 20% de la pression fiscale au profit de Sonatrach et ses partenaires

P. 7

## MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE  
Arrestation de 42 individus et saisie d'un pistolet mitrailleur et des objets destinés à la contrebande dans le sud du pays

P. 24

**JUSQU'AU 18 NOVEMBRE**  
**Semaine culturelle japonaise**

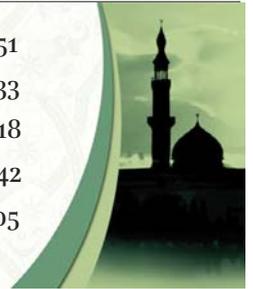
L'ambassade du Japon, organise jusqu'au 18 novembre, la Semaine culturelle japonaise. Au programme : des ateliers et démonstrations d'Ikebana, d'origami et de calligraphie, une exposition au Musée des Beaux-arts d'Alger, un concours de discours en langue japonaise à l'auditorium dupalais de la culture Moufdi-Zakaria, ainsi que des projections de films japonais à l'ambassade du Japon. Pour l'évènement, une maîtresse d'Ikebana (art d'arrangement floral japonais) Mme Rika Arai ainsi qu'un artiste d'origami M. Abdelwaheb HAFES seront à Alger pour présenter leurs arts. Le concours de discours en langue japonaise sera également organisé à cette occasion, pour la 3e fois, par l'ambassade du Japon.



**Horaire des prières**

Dimanche 20 Rab' al-awwal 1440

Fajr	05:51
Dohr	12:33
Asr	15:18
Maghreb	17:42
Isha	19:05



**MOUDJAHIDINE**  
**Zitouni à Oran et Sidi Bel-Abbès**



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. Le ministre se rendra le demain lundi au niveau de la wilaya de Sidi Bel Abbès.

**HABITAT**  
**Beldjoud à Tébessa**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Tébessa.



**RESSOURCES EN EAU**  
**Regroupement des cadres du secteur**



Le Ministre des Ressources en Eau, Ali Hameme, présidera ce matin à partir de 09h, au siège du ministère à kouba, un regroupement des cadres de son secteur. La rencontre portera sur l'évaluation du service public de l'eau et de l'assainissement et l'examen de l'état d'exécution du programme de développement du secteur.

**TINDOUF**  
**L'exposition internationale El Mouggar fait son retour**

Après une absence de plusieurs années, l'Exposition Internationale économique «El Mouggar» revient cette année avec une nouvelle édition qui s'ouvrira aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 22 novembre à Tindouf. Ce rendez-vous économique, très attendu dans la région, est une importante occasion pour créer une dynamique commerciale entre l'Algérie et les pays limitrophes d'une part et pour faire connaître le potentiel algérien en termes d'opportunités d'affaires d'autre part. Il convient de noter que la participation est soutenue par le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations « FSPE », qui prend en charge à hauteur de 80% les frais de location des stands et de transport de la marchandise ; et le dernier délai de dépôt des échantillons est fixé au 08 novembre 2019.



**HÔTEL EL AURASSI**  
**Remise du 1er prix Roche-ATRSS de la recherche en cancérologie**

L'Agence thématique de recherche en sciences de la santé (ATRSS) et les laboratoires Roche Algérie SPA, organisent ce soir à partir de 18h à l'hôtel El Aurassi, la cérémonie de remise des prix de la première édition du prix Roche-ATRSS de la recherche cancérologie en Algérie.



**Météo**

	Max	Min
Alger	16°	11°
Oran	16°	13°
Annaba	17°	08°
Béjaïa	17°	10°
Tamanrasset	26°	09°

**JEUDI À LA SALLE IBN KHALDOUN**  
**"Youss" en concert**

A l'occasion de la sortie de son nouvel album intitulé "Wlidi", le chanteur "Youss", animera un concert exclusif, jeudi 21 novembre à partir de 20h à la salle Ibn Zaydoun (OREF).



**MOBILIS**  
**Booster votre business avec la solution entreprise « B-SMS »**



Toujours à l'écoute du segment entreprise, Mobilis met au profit des clients B2B, une nouvelle solution de messagerie « B-SMS », une solution offrant le moyen de communiquer efficacement et en un temps réduit via SMS avec les clients et prospects utilisant le réseau Mobilis. Le « B-SMS » est la solution indispensable aux petites, moyennes ou grandes entreprises qui ambitionnent d'améliorer leurs prestations de services et de toucher par ciblage leurs clientèles, à travers l'envoi massif de SMS avec des contenus standards ou personnalisés. Avec sa solution « B-SMS » Mobilis assure à ses utilisateurs des avantages multiples, à savoir : Simplicité d'usage, solution sécurisée et accessible par web, possibilité d'envoi instantané ou différé, personnalisation du nom de l'expéditeur et tarification dégressive selon le volume d'envoi.

**TIZI-OUZOU**  
**Installation d'une commission pour la prise en charge des personnes sans abris**

Une commission pour la prise en charge des personnes sans-abris en cette période hivernale a été installée mercredi dernier au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou par la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS). Présidée par le wali Mahmoud Djamaa, elle regroupe différentes directions locales et organismes dont la DASS, la direction de la santé (DSP), la Protection civile, le Croissant-Rouge Algérien (CRA), les scouts musulmans algériens et les services de sécurité. Un dispositif intersectoriel comprenant des sorties nocturnes, à raison de deux (2) sorties par semaine, pour le ramassage de ces personnes sans abris qui seront abritées dans une structure aménagée, a été mis en place et sera renforcé par des procédures de rapprochement ou réintégration familiale selon les cas. Ces personnes pourront, également, bénéficier d'aides dans le cadre des dispositifs de la DASS pour celles qui présentent un quelconque profil professionnel pour les aider à se réinsérer, a expliqué la même source.



**TLEMCEN**  
**Premières chutes de neige sur les hauteurs du sud de la wilaya**

Les premières chutes de neige ont été enregistrées dans la nuit du vendredi à hier sur les hauteurs des communes du sud de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris auprès du service de météorologie de l'aéroport "Messali Hadj" de Tlemcen. L'observateur météorologique Benyechou Abdelghani a indiqué que 5 à 15 centimètres d'épaisseur de neige ont couvrent les hauteurs de 900 à 1000 mètres d'altitude dans les communes de Beni Snouss, Tinny, Beni Hediel, Ain Ghoraba, Sebdo et Sidi Djillali. Les intempéries marquées par des vents de 40 km/h, de la pluie et de la grêle (20 à 30 mm localement) se poursuivent jusqu'à samedi 16 heures, a-t-il souligné, prévoyant un temps nuageux et de faibles précipitations à partir de mardi prochain. La chargée d'information à la direction de wilaya de la Protection civile, la capitaine Djamilia Abboudi a rassuré que les chutes de neige sur les hauteurs et la pluie n'ont pas causé de dégâts, faisant savoir qu'aucune intervention sur les routes n'a été relevée ce week end. Les chutes de neige et la pluie ont été favorablement accueillies par les citoyens, notamment les agriculteurs. Mieux encore, des familles sont sorties avec leurs enfants au plateau de Lalla Setti sur les hauteurs de Tlemcen pour apprécier le beau paysage couvert d'une robe blanche.



## PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE: Les cinq candidats officiellement en lice

A moins d'un mois de l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, la course entre les cinq candidats, retenus par l'Autorité nationale indépendante des élections et validés par le Conseil constitutionnel, bat déjà son plein.

Issus d'horizons divers, une chose unit ces cinq candidats à la magistrature suprême: leur désir de convaincre les Algériens à se rendre en masse aux urnes.

A 74 ans, l'ancien premier ministre Abdelmadjid Tebboune s'est engagé à "tout entreprendre" s'il est élu à la présidence de la République, pour "réaliser les attentes et les aspirations légitimes portées par le Hirak du 22 février", représentant "54 engagements" pour "l'instauration d'une nouvelle République".

Plusieurs fois wali et ministre, M. Tebboune qui brigue la magistrature suprême en tant que candidat indépendant compte engager une nouvelle politique de développement, préconisant un "nouveau modèle économique basé sur la diversification de la croissance et l'économie de la connaissance".

Ce diplômé de l'École nationale d'administration (ENA) compte "ériger l'accès au logement en priorité absolue" et œuvrer pour "la préservation du système de sécurité sociale et de retraite" ainsi que pour "garantir à tous les citoyens un accès facile à des soins de santé performants".

En matière d'emploi, il promet une réduction du taux de chômage, notamment chez les jeunes et les femmes.

Tebboune compte également "réviser" les objectifs et les "missions classiques" de la diplomatie algérienne, en prônant une "diplomatie économique offensive" et une "diplomatie culturelle et culturelle", ainsi qu'une diaspora "pleinement impliquée" dans le renouveau national.

Pour sa part et après deux échecs aux élections présidentielles de 2004 et de 2014, Ali Benflis, président du parti "Talaie El Hourriyet", brigue à nouveau la magistrature suprême, lui qui a toujours considéré que l'organisation de l'élection présidentielle représentait "la voie la moins longue, la moins risquée et la moins coûteuse pour le pays" pour sortir de la crise.

Ancien Premier ministre et ex-ministre de la Justice,



M. Benflis a qualifié le scrutin du 12 décembre prochain d'"occasion historique" qui s'offre aux Algériens, tout en les appelant à faire de ce rendez-vous présidentiel "autre chose qu'un autre faux-fuyant, un autre sursis accordé à un régime politique en voie de déchéance ou un semblant de changement".

Préconisant "un programme d'urgence nationale", ce candidat s'engage, s'il est élu, à mettre en œuvre "trois mesures prioritaires" dès la prestation du serment.

Il s'agit de "l'ouverture de consultations" avec des partis politiques, des membres de la société civile et des personnalités nationales, de "la formation d'un gouvernement d'ouverture politique" et de "la dissolution de l'Assemblée populaire nationale".

Selon ce candidat, les grands chantiers du changement démocratique sont au nombre de sept: le chantier institutionnel, constitutionnel, judiciaire, le chantier des libertés et des droits, le chantier médiatique et, enfin, celui de la moralisation de la pratique politique et la vie publique.

### Unanimité sur la nécessité de répondre aux revendications du Hirak

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, qui participe pour la première fois à une élection présidentielle, promet à son tour de "répondre aux revendications du Hirak" et d'ouvrir "un dialogue sans exclusion".

Cet ancien ministre du tourisme et ancien député appelle les Algériens à "se mobiliser autour de la quête de

solutions possibles aux différentes crises secouant le pays, sous la bannière d'une Algérie unie".

Plaidant pour "une forte participation" au prochain rendez-vous électoral afin de "préserver l'Algérie", ce candidat, ancien syndicaliste, assure que son programme "s'appuie essentiellement sur le principe de consultation des Algériens sur les voies de sortie de crise".

Il s'engage, à ce titre, à "récupérer les fonds volés", à "assurer la sécurité alimentaire et territoriale de l'Algérie", et à "redonner espoir au peuple algérien". Bengrina promet, s'il est élu, d'"améliorer les conditions de vie du citoyen algérien, d'assurer l'équilibre régional à travers une répartition juste des programmes de développement, de relever les salaires, d'accorder plus d'avantages à la femme allaitante et de mobiliser les moyens nécessaires pour un environnement sain en Algérie".

De son côté et pour sa première participation à une élection présidentielle, Azzedine Mihoubi, secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), a dévoilé un programme électoral axé sur l'économie pour tenter de convaincre les Algériens de la nécessité d'aller en masse aux urnes.

Cet homme politique et de culture a avancé, dans son programme électoral, 150 propositions visant à relancer l'économie nationale, plaidant pour la création d'un ministère de l'économie qui réunira les secteurs de l'énergie, des finances, de l'industrie, des télécommunications et de la poste. Selon cet ancien mi-

nistre de la Culture, ces secteurs souffrent d'un "manque réelle de coordination" et nécessitent l'élaboration d'un "plan spécifique", soulignant l'importance d'avoir "une diplomatie active et axée sur l'économie".

M. Mihoubi mise dans sa nouvelle politique sur le développement d'une économie entrepreneuriale et compte encourager la création d'entreprises de production pour préparer le pays à l'après pétrole.

Il prévoit, en outre, une réforme du secteur des finances et du cadre législatif révisant l'investissement étranger pour "opérer une vraie ouverture économique" basée sur la promotion de l'investissement, notamment étranger.

Il compte également poursuivre la lutte contre la corruption et la renforcer par "des mécanismes plus efficaces". Plus jeune postulant à la magistrature suprême, Abdelaziz Belaid (56 ans) concourt pour la seconde fois après un premier échec en 2014. Soutenant que l'élection présidentielle du 12 décembre constitue "la seule solution pour sortir de la crise que traverse le pays", M. Belaid appelle les Algériens à contribuer à la réussite de ce rendez-vous électoral, promettant d'engager des "réformes profondes" pour répondre aux aspirations du peuple.

Pour relancer une économie nationale, en pleine crise, ce médecin de formation compte "investir en l'être humain" et "assainir la vie politique".

Ce candidat promet d'"éliminer la corruption, de garantir l'indépendance de la Justice, de consacrer la démocratie participative et l'exercice d'un contrôle effectif à l'aide des différents mécanismes qui seront mis en place".

Il promet également de "réviser la Constitution" et il en fait sa priorité, d'amender la loi sur l'information, d'éradiquer le chômage, de revaloriser les salaires des fonctionnaires, de garantir l'accès à un logement décent et de promouvoir les droits de la femme.

## PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE: Abdelkader Bengrina présente les grandes lignes de son programme électoral

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina, a présenté vendredi à Alger, les grandes lignes de son programme électoral «basé sur des visions politiques, économiques, sociales et sécuritaires visant l'édification d'une Algérie nouvelle, qui répond aux revendications du Hirak populaire».

Sous le slogan «Construisons ensemble l'Algérie nouvelle», M. Bengrina s'engage à œuvrer à «l'édification d'une Algérie nouvelle qui répond aux aspirations du peuple à la liberté, à la dignité et à la justice à travers une réforme politique qui éradique la corruption et le despotisme et jette les fondements d'un Etat fort et stable», ajoutant que le processus de réforme commence par le dialogue et le partenariat.

Parmi les axes fondamentaux de son programme électoral, le président du Mouvement El-Bina, a cité notamment, «l'amendement de la Constitution, la limitation des pouvoirs du Président, la réforme de la pratique politique, la préservation de la sécurité nationale, le renforcement des libertés individuelles et collectives» outre «l'appui à l'opposition pour lui permettre de jouer son rôle, ainsi qu'une justice indépendante, la sauvegarde de la souveraineté nationale, la réforme du régime de gouvernance et des institutions de l'Etat et la diversification du partenariat à travers une diplomatie forte».

Au volet socio-économique, le candidat à la Présidentielle Abdelkader Bengrina insiste, dans son programme, sur «la réalisation d'un développement global à travers l'instauration d'une économie libérale fondée sur la concurrence et hissant l'Algérie au rang des pays émergents et ce, à travers l'exploitation optimale des ressources tout en veillant à la préservation de l'avenir des générations futures conformément aux orientations et choix de la société».

S'il est élu président de la République, M. Bengrina promet d'augmenter le salaire de base, de réduire l'impôt sur le revenu global (IRG), d'augmenter les allocations attribuées aux femmes aux foyers et aux mères en congé de maternité par souci de «préservation de la cohésion de la société algérienne».

Il s'engage également à «faire augmenter le taux de la croissance économique à 4% au moins, durant les cinq prochaines années et de baisser le taux de chômage». Evoquant l'importance de la politique extérieure et sécuritaire, il s'engage à «Consolider la Streté nationale et sa doctrine de défense, consacrer le caractère populaire de l'Armée nationale populaire (ANP), raffermir son professionnalisme et promouvoir son rôle constitutionnel dans la préservation de l'indépendance nationale et la défense de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité nationale et territoriale».

A cette occasion, Abdelkader Bengrina a affirmé que l'élection présidentielle «est le seul et unique moyen constitutionnel pour assurer la continuité de l'Etat», mettant en garde contre la dérogation à la Constitution «une menace pour la sécurité et la souveraineté de l'Algérie et hypothèque sa stabilité».

APS

## Le CNES appelle la famille universitaire à contribuer au succès de la présidentielle du 12 décembre prochain

Le Conseil national des enseignants du Supérieur (CNES) a appelé vendredi l'ensemble de la famille universitaire à contribuer au succès de l'élection présidentielle, prévue le 12 décembre prochain à travers la mobilisation du peuple via «tous les moyens disponibles».

«La famille universitaire, tous corps confondus, est invitée à demeurer mobilisée à l'occasion de l'échéance du 12 décembre», et à œuvrer à «la mobilisation du peuple à travers tous les moyens disponibles, en prévision de ce rendez-

vous électoral», a indiqué le CNES dans un communiqué à l'issue de son 6e Congrès.

La tenue de ce 6e Congrès «intervient dans un contexte d'intenses préparatifs de la Présidentielle, qui couronnera un Hirak pacifique, qui reste et restera un modèle sans précédent», relève le CNES qui «se félicite» de la maturité historique et civilisationnelle, dont a fait preuve le peuple algérien.

Soulignant «la responsabilité des enseignants de l'Enseignement supérieur,

au vu de leur statut scientifique et social, le CNES estime qu'ils sont tenus, de ce fait, «d'être les premiers à appeler le peuple à adhérer au principe de l'élection, en tant que solution pacifique et démocratique pour l'édification de l'Algérie de demain, rêvée par les Chouhada». Par ailleurs, le CNES a tenu à saluer l'Armée nationale populaire (ANP) «qui a donné au monde un exemple extraordinaire dans la gestion des marches pacifiques et la protection de la démocratie».

## AGRICULTURE :

**Cherif Omari plaide pour la sécurité alimentaire**

Le ministre de l'agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari a plaidé, vendredi dans la wilaya déléguée d'El Menea, pour la sécurité alimentaire à travers des mesures visant à améliorer la productivité, le rendement et la qualité des produits agricoles.

«Les acteurs du secteur agricole doivent relever un grand défi qui consiste à assurer une sécurité alimentaire, tout en préservant nos ressources naturelles notamment les semences locales adaptées aux conditions climatiques de leur milieu», a indiqué M.Omari lors de ses visites dans les périmètres céréaliers dans la région d'El Menea.

L'utilisation de la semence sélectionnée constitue le prélude à l'amélioration de la productivité céréalière et la préservation de notre sécurité alimentaire, a souligné le ministre précisant que des mesures incitatives ont été prises par les pouvoirs publics en faveur de la promotion de l'utilisation des semences locales sélectionnées et traitées.

Le ministre a indiqué que les agriculteurs algériens doivent impérativement accroître l'innovation agricole et l'utilisation de la technologie pour répondre à la demande croissante en denrées alimentaires, réduire l'importation et ainsi économiser la devise.

M.Omari a appelé les acteurs agricoles à trouver de nouvelles formules pour améliorer les rendements par l'adoption de nouvelles technologies et le savoir-faire notamment la numérisation pour stimuler la productivité agricole et donc créer la richesse et l'emploi.

Cette approche permettra aux agriculteurs d'accroître les rendements, de gérer les intrants de façon plus efficiente, d'adopter de nouvelles cultures et de nouveaux systèmes de production, d'améliorer la qualité de leurs produits, de préserver les ressources naturelles. a-t-il précisé L'agriculture algérienne dispose d'atouts énormes.

elle nécessite un effort d'adaptation et de mise à niveau pour son intégration dans l'environnement économique, a affirmé le ministre rappelant que l'apport de l'agriculture dans le PIB est de plus de 12% de valeur ajoutée.

Accompagné du ministre de la formation professionnelle, M.Dada Moussa Belkhir et les autorités locales, le ministre de l'agriculture s'est enquis des réalisations effectuées sur le terrain par les investisseurs et le taux de technicité du secteur agricole dans la région qui constitue un levier pour l'amélioration de la production agricole.

Les deux ministres et les autorités locales ont entamé leur visite dans la localité de Hassi El Garaa à 270Km au sud de Gharadaia, par la plantation d'arbres rustiques dans le cadre de la campagne de reboisement national visant à régénérer nos forêts brûlées, à créer des espaces verts, à renforcer et consolider le barrage vert sur la bande des hauts plateaux.

Le ministre de l'agriculture a annoncé à cet effet que depuis le lancement de cette campagne, près d'un million d'arbre a été planté à travers le territoire national Les deux ministres ont également visité le centre de formation professionnelle dans la commune de Hassi Garaa, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a souligné que son secteur s'attelle à suivre pour la qualification de la main d'œuvre et de la modernisation du secteur de la formation professionnelle avant d'annoncer la création prochain des maisons d'entrepreneuriat multisectorielles et multifonctionnelles dans les différents instituts et centres de formation afin de préparer le jeunes à l'auto-emploi par la création de sa propre entreprise.

Le ministre Dada Moussa Belkhir a également assuré que les centres de formation de la wilaya de Gharadaia seront dotés prochainement de matériel pédagogique moderne et la reconversion de l'annexe de formation de Seb Seb localité de la Daira de Metlhi en un centre de formation professionnelle.

Poursuivant leur visite dans la wilaya déléguée d'El Menea, les deux ministre ont visité un point de vente de l'aliment pour bétail avant de donner le coup d'envoi de la réalisation de silo céréalier d'une capacité de 300.000 QX à El Menea et un autre dans la localité de Hassi Iefhal.

Au terme de leur visite, les deux ministres ont donné le coup d'envoi de la campagne de récolte de la production de maïs fourrager ensilage pour la campagne de maïsiculture automnale dans la région d'El Menea où une production de plus de 753.000 Qx est attendue sur une surface cumulée de 2150 hectares vouées à cette culture du maïs ensilage «sous pivot» circonscrite dans les zones pourvues de ressources hydriques abondantes situées principalement à El Menea, Hassi Iefhal, Seb Seb au sud de la wilaya de Gharadaia. Parallèlement les deux ministres ont également donné le coup d'envoi de la campagne labour de la céréaliculture «sous pivot» dans la wilaya où plus de 7417 hectares a été réservée à cette culture stratégique à travers la wilaya de Gharadaia, au titre de la saison agricole 2019-2020.

L'essor que connaît l'agriculture actuellement dans la région d'El Menea constitue une occasion idoine pour réaliser un saut qualitatif et fondamental dans la corrélation entre formation et emploi, a assuré le ministre de l'agriculture, soulignant au terme de sa visite la nécessité de prendre en considération l'agriculture en tant que gisement d'emplois et de tenir en compte des spécificités et des potentialités de chaque région.

**PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE : La plupart des candidats choisissent le sud du pays pour entamer leur campagne**

La plupart des candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont choisi d'entamer leur campagne électorale, qui débutera dimanche, à partir des wilayas du sud.

Ainsi, le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, le président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, et l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, ont jeté leur dévolu sur la wilaya d'Adrar pour inaugurer leur campagne électorale à travers des meetings où ils comptent expliquer leurs programmes respectifs pour tenter de convaincre les électeurs de se rendre aux urnes en masse le jour du scrutin.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de campagne du candidat du RND, Mohamed Fadene, a précisé que la wilaya d'Adrar avait été choisie pour débiter la campagne, eu égard au grand nombre de zaoüias qu'elle compte et qu'il importera de convaincre de l'importance du programme de leur candidat et des solutions qu'il propose à la crise que traverse le pays, mais aussi compte tenu du grand nombre d'adhérents du parti dans cette wilaya.

Pour sa part, le chargé de l'information du Front Al-Moustakbel, Raouf Maamri, a fait savoir que c'est le bureau de wilaya d'Adrar qui a souhaité



que le candidat du parti, Abdelaziz Belaid, entame sa campagne à partir de cette wilaya à travers un meeting.

Le directeur de campagne du candidat Abdelmadjid Tebboune s'est, quant à lui, abstenu de toute déclaration.

Le candidat du parti Talaia El Houriyet, Ali Benflis, a, de son côté, décidé de commencer sa campagne à partir des wilayas de Tamanrasset et de Tlemcen par l'organisation de deux meetings, a déclaré à l'APS son directeur de campagne, Chakib Kouidri.

Le candidat du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a préféré débiter sa campagne par une tournée symbolique dans la capitale afin de se rapprocher des jeunes pour écouter leurs préoccupations et leurs attentes et tenter de les convaincre par son programme.

Les candidats à la magistrature suprême

se préparent à entrer en campagne électorale, qui sera supervisée par la première fois par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), conformément aux dispositions de l'article 173 de la loi organique relative au régime électoral qui stipule que "la campagne électorale est déclarée ouverte vingt-cinq (25) jours avant la date du scrutin et elle s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin".

Lorsqu'un deuxième tour du scrutin est organisé, la campagne électorale des candidats au deuxième tour est ouverte douze (12) jours avant la date du scrutin et s'achève deux (02) jours avant la date du scrutin, selon le même article.

La campagne électorale de la présidentielle du 12 décembre se distingue par la "charte d'éthique des pratiques électorales" qui a été signée samedi par les candidats et le président

de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV).

Cette Charte "expose les principes directeurs et les pratiques particulières qui forment le cadre du comportement moral attendu des acteurs et personnes participant au processus électoral".

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) compte concourir à la réussite de cette campagne électorale par le rôle de contrôle de ses délégations et coordonnateurs dans les wilayas qui "s'acquitteront de toutes les missions sensibles, depuis le suivi de la campagne électorale dans ses différents aspects organisationnels, en veillant à l'équité entre les candidats, jusqu'à la fin du processus électoral", avait déclaré son président, Mohamed Charfi, soulignant que l'ANIE "s'engage à garantir une élection régulière et démocratique".

**ADRAR :****Rassemblement pour soutenir la tenue de l'élection présidentielle**

Des citoyens se sont rassemblés samedi à Adrar pour exprimer leur soutien à la prochaine élection présidentielle, prévue le 12 décembre.

Lors de ce rassemblement observé devant une stèle commémorative à l'effigie des Chouhada de la Guerre de libération nationale centre ville d'Adrar, les

manifestants ont scandé des slogans soutenant la nécessaire organisation de ce scrutin pour élire un président de la République qui assumera la responsabilité de gérer les affaires du pays.

Ils ont également exprimé leur soutien indéfectible à l'Armée nationale populaire (ANP)

et son commandement dans l'accompagnement du mouvement populaire pacifique "Hirak" et les revendications du peuple.

Les citoyens ont également appelé à une participation massive le jour de l'élection pour assurer la continuité des institutions de l'Etat et l'édification d'une nouvelle République.

**L'Algérie à l'aube d'un changement majeur et radical (ministre)**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune a affirmé, samedi au Centre international des Conférences (CIC) Abdellatif Rahal, que "l'Algérie est à l'aube d'un changement majeur et radical".

Intervenant à la cé-

rémonie d'ouverture de la conférence internationale sur l'appui des start-up dans les domaines du service public, M. Dahmoune a précisé que "l'Algérie est à l'aube d'une nouvelle étape qui connaîtra un changement majeur et radical, et il est de notre devoir, à cette occasion, d'accompagner cette

transition souhaitée et franchement exprimée par notre peuple qui ne ratera pas le rendez-vous du 12 décembre prochain pour dire son mot", estimant qu'il est également de notre devoir "de donner à notre société une leueur d'espoir pour un meilleur lendemain". A noter que la cérémonie d'ouver-

ture des travaux de cette Conférence, organisée par le ministère de l'Intérieur, s'est déroulée en présence de nombre de ministres et représentants de plusieurs instances et secteurs concernés, et plus de 1000 participants spécialistes du domaine et experts nationaux et étrangers.

## STARTUP/CONFÉRENCE

## Ouverture de la conférence internationale sur l'appui des start-up dans les domaines du service public

Les travaux de la conférence internationale sur l'appui des start-up dans les domaines du service public ont débuté, samedi au Centre international des Conférences (CIC) Abdellatif Rahal, sous l'égide du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, en présence de nombre de ministres et représentants de plusieurs instances et secteurs concernés.

Cette rencontre "placée sous l'égide du Premier ministre, vient en application des décisions substantielles prises par le Gouvernement en direction des startups, lequel œuvre à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de modernisation du service public, à travers la création et l'optimisation constante des services et prestations", a tenu à préciser M. Dahmoune dans son allocution d'ouverture des travaux de la Conférence.

Les collectivités locales constituent le premier maillon de proximité et de contact avec les citoyens, et la partie la mieux informée de leurs besoins et aspirations notamment en matière de service public, selon le ministre, qui a affirmé que c'est dans le souci de moderniser ces infrastructures que la tutelle avait envisagé de promouvoir les partenariats avec les start-up pour tirer profit de leurs idées et leur savoir-faire en matière de modernisation, d'innovation et de développement. Prennent part à cette conférence, plus de 1000 participants dont des start-up et des représentants de plusieurs instances, centres de recherche et secteurs concernés, en sus d'experts nationaux et étrangers. Cette rencontre se veut un espace de concertation autour des solutions intelligentes, et une occasion pour



améliorer et simplifier davantage le service public de proximité, à travers la promotion des start-up dans tous les domaines.

Elle tend également à créer une plateforme d'échange entre les start-up et l'ensemble des intervenants administratifs et économiques pour mettre à profit les propositions, les projets et les offres et parvenir à des mesures permettant de prendre en charge les préoccupations soulevées.

Cet événement vise, par ailleurs, la mise en place d'une cartographie nationale des start-up et d'un écosystème territorial numérique dans le

domaine du service public de proximité et des applications développées en matière d'adressage et de géolocalisation, ont indiqué les organisateurs, citant notamment le développement d'une plateforme digitale dynamique sous forme d'un espace de recherche et de choix de solutions innovantes pour les utilisateurs, permettant aux start-up de suivre le fil du développement et de cadrer avec la croissance économique.

Il s'agit, en outre, de mettre en place un fichier national des start-up qui répondent aux besoins dans le domaine du service public tout en améliorant le cadre contractuel

entre les collectivités locales et les jeunes entreprises.

Au programme de cette Conférence, cinq (5) workshops axés sur "la gestion des services publics de proximité", "la numérisation des prestations publiques", "les énergies renouvelables et l'environnement", "l'aménagement et l'attractivité du territoire" et "la gestion des risques majeurs et des nouvelles villes".

Plusieurs équipes d'experts, de professionnels et de propriétaires de start-up animeront ces ateliers et s'attèleront au débat des projets innovants, outre les défis et perspectives.

## TIZI-OUZOU:

## Des stocks de sécurité en gaz butane pour trois communes à risque d'enclavement

Les communes de Yatafene et Iboudrarena à l'extrême sud de Tizi-Ouzou et Mkira (extrême sud-est), classées à risque d'enclavement, seront dotées de stocks de sécurité en gaz butane, a-t-on appris samedi auprès du district de Gaz de pétrole liquéfié (GPL) de Naftal.

Ces trois localités recensées comme à "fort risque d'isolement" seront dotées d'un stock de sécurité allant de 200 à 400 bouteilles de gaz butane (B13), pour faire face à d'éventuelles situations d'urgence durant cet hiver, a décidé la direction du district GPL de Tizi-Ouzou dans son plan d'action pour la campagne hivernale 2019/2020.

Au titre de ce même plan d'action, dont une copie a été remise à l'APS, le district GPL a procédé au renforcement du stock de la wilaya par 7 000 bonbonnes de gaz butane, neuves auxquelles s'ajouteront 2 000 autres bouteilles B13 réparées et en plus de l'acquisition de 3 000 robinets neufs. Les centres enfûteurs de Oued Aïssi (Tizi-Ouzou), le micro-centre de Fréha, et les dépôts relais de Tizirt, Ouadhias et Ain El Hammam assurent la production et la mise sur le marché de 24 000 bouteilles de gaz butane/jour. La mise en exploitations du micro-centre de Ouadhias permet de produire quotidiennement 1 000 bonbonne supplémentaires, a-t-on ajouté. La capacité de



conditionnement de gaz butane de la wilaya est de 31 000 bouteilles B13/jour. A cela s'ajoute une capacité de production de 400 bouteilles de propane (P35)/jour. La capacité de stockage du gaz butane est de 1 672 tonnes au niveau des centres de Oued Aïssi, Fréha et Ouadhias en plus de 28 408 Bouteille B13 aux dépôts relais de Tizirt, Ouadhias et Ain El Hammam. Pour le propane la capacité de stockage est de 150 tonnes, a-t-on relevé. Cette production et son acheminement sont assurés par 39 agents de production, 27

chauffeurs et 17 convoyeurs pour toute la wilaya, a-t-on précisé en observant qu'avec le raccordement de la wilaya au réseau de gaz naturel et qui atteint un taux de 86,4% représentant 304 649 foyers, la pression sur la bouteille de gaz butane a sensiblement baissé ces dernières années. Pour le développement de son activité dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le district GPL de Tizi-Ouzou a prévu la réalisation de trois stations GPL/C au niveau des dépôts relais de à horizon 2020), Fréha (2020) et à Oued Aïssi (2021).

## EL BAYADH: Circulation automobile difficile à Laguermi à cause du verglas

La circulation automobile est difficile à Laguermi au sud-est d'El Bayadh à cause du verglas, qui a succédé à la neige enregistrée dans la nuit du vendredi à samedi dans la région, accompagnée d'un froid glacial, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics.

Les agents des travaux publics sont intervenus pour le salage au niveau de la route nationale (RN 47) reliant les wilayas d'El Bayadh et Laghouat, notamment pour empêcher l'accumulation de la neige et du givre, a-t-on indiqué.

Les mêmes services ont mobilisé trois chasse-neiges en vue d'assurer l'intervention rapide dans cette zone.

Les services de la protection civile ont fait savoir que le trafic routier a été rétabli et qu'aucun accident n'a été enregistré, appelant les usagers de la route à la prudence en telle situation météorologique.

## POLITIQUE /MARCHES Marches pacifiques à Batna, Tébessa et Bordj Bou Arreridj

Des citoyens des wilayas de Batna, Tébessa et Bordj Bou Arreridj sont descendus samedi dans la rue pour des marches pacifiques en faveur de la tenue de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, ont constaté les journalistes de l'APS.

A Batna, des citoyens, des acteurs de la société civile, des moudjahidine et enfants de chouchada ont participé à une marche pacifique soutenant la tenue des prochaines élections présidentielles.

Les manifestants ont marché le long des allées Benboulaïd sous une forte pluie scandant des slogans soutenant le processus constitutionnel et appelant à la préservation de l'Algérie et son unité criant notamment "armée, peuple, frères" (jaïche Chaab Khaoua Khaoua) et "oui aux élections du 12 décembre".

A Tébessa, des citoyens des différentes catégories d'âge ont marché au centre-ville exprimant leur soutien à l'armée nationale populaire et au processus électoral et appelant le peuple à aller aux urnes pour choisir un nouveau président.

Sur la place El Kalaa au centre-ville de Bordj Bou Arreridj, un rassemblement a été organisé pour soutenir les élections du 12 décembre prochain et l'armée nationale populaire au milieu d'un dispositif sécuritaire renforcé.

Parallèlement, des jeunes des deux wilayas de Tébessa et Bordj Bou Arreridj ont organisé des marches pacifiques exprimant leur rejet de l'organisation des élections présidentielles en la présence de symboles de l'ancien système.

Ces marches se sont déroulées dans le calme total sans enregistrer aucun incident.

## AGRICULTURE: Une production de 2 millions de quintaux de légumes d'arrière- saison prévue à Mostaganem

Une production de 2 millions de quintaux de légumes d'arrière-saison est prévue à Mostaganem dans les prochaines semaines, a-t-on appris samedi de la direction des services agricoles (DSA).

Le chef de service organisation de la production et appui technique à la DSA, Aouicha Bouras a indiqué, à l'APS, qu'une campagne de cueillette lancée dernièrement cible 11 variétés de légumes sur 16 plantés, soit une production de 1.867.064 quintaux (qx).

Jusqu'à la première semaine du mois de novembre en cours, une cueillette de 267.720 qx de différents maraichers a été enregistrée, dont la courgette, le chou-fleur, la tomate et la pomme de terre sur une superficie totale de 956 hectares sur un total de 7.988 ha.

La récolte d'oignons verts, d'haricots, de pois, de betteraves et d'artichauts sera lancée dans les prochaines semaines avec une prévision totale de 80 000 qx, a fait savoir Mme Bouras. Ainsi, il est prévu la cueillette de 927.000 qx de pomme de terre (50 pour cent), de 262.000 qx de tomates (14 pc), de 192.000 qx de choux (10 pc), 156.000 qx de courgettes (8 pc) et de 152.000 qx de chou fleur (8 pc).

La quantité restante estimée à 178.000 qx concerne la carotte, le navet, l'artichaut, l'aubergine, le haricot, l'oignon vert, la betterave, la laitue, la patate douce et les pois.

Ces quantités s'ajoutent aux récoltes de saison de la filière maraichers (2018-2019) dominant lieu, à la production de 7,3 millions qx dont 4,1 millions qx de pomme de terre, en plus de la tomate, de la pastèque, de l'oignon vert et sec, a-t-on ajouté. A noter que la production maraichère dans la wilaya de Mostaganem a atteint, l'an dernier, 10,6 millions qx la plaçant à la 4e place au niveau national et représentant une croissance agricole de 4 pc pour un investissement de 121 milliards DA.

## LABOURS-SEMAILLES: Prévision de réalisation de plus 25.000 hectares à El Tarf

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El Tarf prévoit la réalisation de 25.000 hectares dont 21.640 hectares de blé dur et 3.000 autres d'orge, au titre de la campagne labours-semailles 2019-2020, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur local du secteur, Kamel-Eddine Benseghir.

En plus de 25.500 hectares destinés à céréali-culture, il est également prévu la réalisation de 3.000 hectares dédiés à la culture des légumineuses, a ajouté, le même responsable, faisant état de l'augmentation de la superficie du pois chiche à 2.500 hectares contre 2.126 hectares réalisés au cours de la campagne 2018-2019. Toutes les dispositions ont été mobilisées pour encadrer et assurer le bon déroulement de cette campagne, a signalé, dans ce contexte, la même source. Le DSA a mis l'accent sur le renforcement des campagnes de sensibilisation en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la filière pour inciter les céréaliculteurs à améliorer les rendements par le respect de l'itinéraire technique, notamment, la fertilisation, l'augmentation du nombre d'intervention en termes de désherbage et de traitements phytosanitaires.

La même source a également cité les facilités des procédures d'accès au financement (crédit Rfig) et d'acquisition du matériel agricole en plus de l'accompagnement des producteurs dans la finalisation de leurs dossiers au niveau de la banque.

Pas moins de 145 fellahs sur un total de 175 agriculteurs ayant déposé leurs demandes d'octroi de crédit Rfig, ont bénéficié dans ce cadre, soit un montant global de l'ordre de plus de 31 millions de dinars, a-t-il précisé.

## TOURISME/STRUCTURES/PROMOTION Bechar: ouverture "prochaine" d'un nouveau village touristique de l'ONAT à Taghit

Un nouveau village touristique sera "prochainement" ouvert aux touristes nationaux et étrangers en visite dans la région touristique de Taghit (97 km au sud de Bechar), a-t-on appris samedi auprès d'un représentant local de l'office national algérien du tourisme (ONAT).

"Nous sommes en voie de l'ouverture de cette nouvelle structure touristique à Taghit, région très prisée par les touristes nationaux et étrangers en cette période de tourisme saharien", a précisé à l'APS Mohamed Benamar.

"Avec une capacité d'accueil de 100 lits (chambres) et une autre de 80 lits en camping, ce village touristique augmentera l'offre en hébergement hôtelier dans cette collectivité à vocation touristique, de même que renforcer la destination touristique de la Saoura, qui connaît depuis quelques années un engouement de touristes nationaux et étrangers", a-t-il souligné.

"Cette structure hôtelière et touristique de l'ONAT, est aussi dotée d'un restaurant de plus de 100 couverts, spécialisé uniquement dans la gastronomie locale, dans le but de promouvoir les traditions culinaires de la Saoura", a indiqué M. Benamar.

"Auparavant l'ONAT a investi plus de 16 millions DA pour la reconversion d'un ancien village agricole à l'abandon en village touristique à Toudzit (160 km au sud de Bechar), comprenant seize (16) appartements totalisant



une capacité d'accueil de 120 lits extensibles à 200 lits", a-t-il ajouté.

"Cette structure touristique qui s'étend sur une superficie de 4.500 m2, et qui dispose de toutes les commodités pour le repos et les loisirs des touristes en milieu saharien et qui est dotée également d'un restaurant de

100 couverts, est située dans une zone à hautes valeurs naturelles, touristiques et archéologique, et fait partie depuis le mois de mars 2018 des produits touristiques proposés aux touristes exprimant le vœux d'un séjour dans la Saoura", a fait savoir le même responsable de l'ONAT.

## Focus économique hebdomadaire

L'adoption par l'APN des projets des hydrocarbures, des finances ainsi que de l'amendement de la loi organique 15-18 relative aux lois de finances, et la désignation d'un nouveau PDG à la Sonatrach et d'un nouveau gouverneur à la Banque d'Algérie ont marqué l'activité économique de la semaine écoulée (allant du 9 au 16 novembre).

Voici les principaux événements économiques de la semaine passée:

### HYDROCARBURES

-Le projet de loi régissant les activités d'hydrocarbures a été adopté à la majorité par l'APN.

-Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab a affirmé que les dispositions de la loi régissant les hydrocarbures étaient porteuses de deux messages substantiels pour les investisseurs et la communauté nationale, qui les invitent à contribuer à la valorisation des ressources dans le cadre du principe gagnant-gagnant.

- M. Chikhi Kamel-Eddine a été désigné par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah au poste de Président-Directeur Général du Groupe Sonatrach.

- La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach et le groupe énergétique italien Edison ont signé un accord portant sur le renouvellement d'un contrat de vente/achat de gaz naturel algérien au profit de l'Italie pour une durée de huit (08) ans.

- Cinq décrets présidentiels portant approbation d'avenants de contrats de recherche et d'exploitation des hydrocarbures au profit de la Sonatrach et de ses partenaires ont été publiés au

Journal officiel n 67.

- M. Nouredine Yassaa a été installé en qualité de commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

### FINANCES

-Les députés de l'APN ont adopté à la majorité le projet de loi de finances 2020.

- Les députés ont introduit plusieurs amendements concernant différentes dispositions de ce texte de loi.

- La loi organique modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, laquelle prévoit une séparation du régime fiscal applicable dans le domaine des hydrocarbures des lois de finances, exception faite des exonérations fiscales, a été adopté à la majorité par l'APN.

- Des députés avaient estimé, lors des débats en plénière, que le projet de loi organique modifiant et complétant la loi relative aux lois de finances pourrait créer "une sorte d'instabilité législative" ou vider la loi de Finances de son contenu.

- Les ministres de l'Energie, Mohamed Arkab, et des Finances, Mohamed Loukal ont assuré devant les députés que la séparation du régime fiscal du secteur des hydrocarbures des lois de finances incitera les investisseurs étrangers à venir en Algérie, et n'aura aucune incidence sur le niveau de la fiscalité pétrolière.

- L'importance "d'accélérer la promulgation du cadre juridique pour la banque islamique" a été soulignée à la clôture d'un séminaire international sur "les défis du financement des investissements dans l'environnement écono-

mique contemporain", organisé à l'université de Tébessa.

- L'administration fiscale a indiqué que les dossiers traités par les commissions de recours des impôts à travers le pays ont sensiblement augmenté en 2018 par rapport à 2017, grâce notamment à la désignation de commissaires aux comptes dans chaque chambre.

### BANQUES

-M. Benabderrahmane Aymane a été nommé par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah au poste de Gouverneur de la Banque d'Algérie.

### TRANSPORT

-La Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN Nord Spa) a lancé une nouvelle ligne maritime de transport de marchandises reliant le port de Gdynia (Pologne) aux ports d'Alger, d'Oran et d'Annaba.

-Plusieurs rotations de car-ferries assurant la liaison entre des villes algériennes et Marseille, prévues pour la semaine écoulée ont été reportées ou annulées en raison des intempéries.

- Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba a appelé à Abuja (Nigéria), à la mobilisation pour parachever la route transsaharienne, un projet important et vital pour les économies des pays africains.

### HABITAT ET IMMOBILIER

-Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud a affirmé à Chlef que la réalisation des prochains programmes de logements se fera par des entreprises algériennes.

- Les commissaires du 6ème salon international de

l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes et de la 7ème édition du salon de l'ameublement et du décor prévus au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, du 18 au 23 novembre, ont annoncé que pas moins de 87 exposants prendront part à ces manifestations.

### RESSOURCES

#### HYDRIQUES

-L'Algérie a enregistré un taux exceptionnel de remplissage des barrages, estimé à 62%, pour un volume d'eau emmagasiné de 4.231.29 millions de m3, selon l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

### COMMERCE

-Le montage local de la téléphonie mobile a été soumis au droit ordinaire et ne bénéficiera plus du dispositif d'importation des collections SKD/CKD, tel que stipule le Projet de loi de finances pour 2020.

-Cette décision d'exclure le montage de la téléphonie mobile du dispositif préférentiel d'importation des kits SKD/CKD, est fondée sur "des données totalement erronées", selon le Collectif des fabricants de l'électronique, de l'électroménager et des mobiles.

- Quelque 70 entreprises nationales ont participé à la Foire des produits algériens, organisée du 12 au 17 novembre en cours à Libreville (Gabon).

-Plus d'une cinquantaine d'exposants ont pris part au salon international des produits nationaux "Production-Export", organisé à El-Oued, à l'initiative de la Chambre de commerce et de l'industrie CCI-Souf.

## ENERGIE/HYDROCARBURES/LOI: Loi sur les hydrocarbures: baisse de 20% de la pression fiscale au profit de Sonatrach et ses partenaires

Le texte de loi sur les hydrocarbures, adopté jeudi par l'Assemblée nationale populaire (APN), prévoit de réduire de plus de 20% la pression fiscale supportée par Sonatrach et ses partenaires, la portant de 85% actuellement à 60-65%, a indiqué le chef du groupe de travail chargé de l'élaboration de cette loi, Toufik Hakkar.

Cette baisse sensible de la pression fiscale est tirée de la réduction des trois impôts principaux que compte le régime fiscal algérien relatif aux hydrocarbures, que sont la redevance sur la production, la taxe sur le Revenu pétrolier (TRP) et l'Impôt complémentaire sur le résultat (ICR), a précisé dans un entretien à l'APS, M.

Hakkar, qui est vice-président Business, développement et marketing.

Ainsi, la redevance sur la production passe d'une fourchette de 5% à 20% dans la loi en vigueur à un taux fixe de 10% dans la nouvelle loi, une fois validée par la chambre haute du Parlement, a-t-il détaillé.

La TRP passe de son côté d'une fourchette allant de 20% à 70% à une fourchette de 10% à 50%, tandis que l'ICR passe d'une fourchette de 19% à 80% à un taux fixe de 30%.

«C'est le grand changement introduit par la nouvelle loi», a-t-il estimé, en soulignant que «le régime fiscal adopté dans la loi des hydrocarbures 05-07 amendée, en vigueur actuellement, est complexe et fait supporter à Sonatrach et ses partenaires une pression fiscale très lourde, allant à 85%».

En ne supprimant aucune taxe, et en réduisant seulement ces trois taxes, «nous sommes passés à un poids fiscal autour de 60-65%, ce qui correspond à la moyenne mondiale en la matière», a-t-il ajouté.

### Séparation de la fiscalité des hydrocarbures des lois de finances : une action utile mais incomplète

Interrogé sur l'impact de la séparation du régime fiscal des hydrocarbures des lois de finances, à travers un amendement introduit sur la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, également voté jeudi par l'APN, M. Hakkar a salué cette séparation qui reste, cependant, «incomplète», selon lui.

«Les partenaires énergétiques de l'Algérie s'engagent pour des contrats à long terme et pour des investissements colossaux et ont donc besoin d'une vision à long terme en matière fiscale et non pas d'une fiscalité qui peut changer avec chaque loi de finances», a-t-il fait remarquer.

Les députés ont voté un amendement qui sépare le régime fiscal des hydrocarbures de la loi de finances pour ce qui est des taux et de l'assiette, mais qui exclut les exonérations fiscales de cette séparation, ce qui rend cet amendement «vidé de son sens», selon lui.

Cette séparation «incomplète» risquerait même, poursuit-il, de «limiter les réformes importantes introduites par la nouvelle loi sur les hydrocarbures». «Demain, si un investisseur vient, il comprendrait que le régime fiscal des hydrocarbures est régi par une loi alors que les exonérations fiscales sont régies par une autre loi qui change chaque année (la loi de finances), et il ne va pas venir», craint M. Hakkar. A la question de savoir si la séparation du régime fiscal des hydrocarbures des lois de finances donnait à Sonatrach le droit de «s'ingérer» dans la fiscalité, le responsable a catégoriquement écarté une telle option, en rappelant que la fiscalité est fixée exclusivement par la loi, que ça soit la loi



de finances ou la loi des hydrocarbures.

### Outre la fiscalité, la nouvelle loi a apporté trois autres réformes de fond

La deuxième réforme concerne, poursuit le responsable, l'aspect institutionnel, en clarifiant, pour la première fois, les rôles du ministre de l'Energie, de Sonatrach et des Agences ALNAFT (Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures) et ARH (Autorité de régulation des hydrocarbures).

M. Hakkar a rappelé que la loi 05-07 modifiée et complétée, prévoyait une trentaine de cas où ALNAFT est obligée d'avoir l'accord du ministre. Avec la nouvelle loi, le ministre n'intervient que pour les décisions stratégiques relatives à la politique générale du secteur et non pas dans les questions techniques. A titre d'exemple, ALNAFT est actuellement tenue de soumettre chaque projet de contrat à l'aval du ministre, même si le contrat en question est toujours en négociation entre les partenaires.

Le ministre se trouve ainsi en train de valider des «brouillons de contrats» au lieu de se contenter d'examiner le contrat dans sa mouture finale et évaluer l'utilité de sa présentation au Gouvernement, a argué M. Hakkar.

«La nouvelle loi va éliminer cette bureaucratie et économiser le temps gaspillé dans des consultations longues et inutiles», se réjouit le responsable.

### Retour au système de partage de production

L'autre grande réforme apportée par la nouvelle loi est le retour à l'ancien système de partage de production, instauré par la loi des hydrocarbures 86-14 qui avait permis de réaligner les grandes découvertes des années 1990.

Dans un système de partage de production, le partenaire étranger n'a aucun contact direct avec l'administration fiscale ou les autres administrations du fait que ses obligations fiscales sont réglées par la Sonatrach.

Le partenaire est tenu en vertu de ce contrat de ramener sa contribution financière et technologique, de récupérer ses coûts et d'être rémunéré en contrepartie d'une part de la production pétrolière, négociée avec Sonatrach, qui n'est pas tenue, en revanche, de supporter les risques avec son partenaire.

Sachant que la loi en vigueur (la 05-07) prévoit, selon M. Hakkar, un seul type de contrat qui «manque de flexibilité et ne répond pas à toutes les formes de projets».

Il s'agit d'un contrat «hybride» unique proche du modèle de la concession-participation.

Après l'échec de ce modèle, l'Algérie revient donc aux trois types de contrats contenus dans la loi 86-14, et que la 05-07 avait supprimés.

Outre le partage de production, la nouvelle loi prévoit le retour au «contrat de participation», où Sonatrach et la compagnie pétrolière partenaire auront les mêmes droits et obligations en termes de prise de risque, de dépenses, de rémunération, de paiement de la fiscalité et de partage de production également. A l'opposé du régime de partage de production, le contrat de participation oblige le partenaire étranger à s'implanter en Algérie en créant une succursale. Le troisième contrat réintroduit par la loi est le contrat de services à risques, qui sera pratiqué lorsque Sonatrach ne souhaite pas que son partenaire partage avec elle la production. Ainsi, l'investisseur étranger investit, supporte les risques avant qu'il ne soit rémunéré en fonction de sa performance, en cash et non pas en contrepartie d'un partage de production.

Ce type de contrat est notamment pratiqué pour développer des gisements difficiles à exploiter ou améliorer la récupération des gisements matures, a souligné M. Hakkar. Le choix de l'une des trois formules dépendra de la nature des périmètres proposés à l'exploration et l'exploitation mais aussi de l'investisseur lui-même, a-t-il ajouté.

La règle 51/49 de même que le monopole de Sonatrach sur l'activité transport par canalisation ont été évidemment maintenus, rappelle le responsable.

L'autre réforme introduite par la loi est relative à la sécurité des personnes et des installations.

Le rôle de l'ARH dans le contrôle de cette activité, de l'exploration jusqu'à la transformation, a été bien clarifiée avec un durcissement des sanctions en cas de défaillance, lesquelles peuvent aller jusqu'au retrait des contrats et des permis.

La dernière nouveauté de cette loi, est l'obligation faite aux investisseurs de recruter et de former des cadres algériens, ce qui va créer davantage d'emplois et assurer le transfert technologique, selon le même responsable.

## UE/FINANCE/BUDGET UE: Les négociations sur le budget 2020 achoppent, reprendront lundi

Les négociations sur le budget de l'UE pour l'année 2020 ont achoppé sur un désaccord entre des Etats membres et le Parlement européen, ont déclaré samedi des fonctionnaires.

Les parties ont négocié jusque tard dans la nuit de vendredi, mais ont «suspendu leurs pourparlers sans accord», a indiqué le Parlement dans un communiqué, ajoutant qu'ils reprendraient lundi.

Même si ces négociations peuvent sembler aisées en comparaison du chantier complexe des négociations en cours pour le budget pluriannuel 2021-2027 de l'UE, elles donnent une indication des positions que prendront les Etats membres dans ce débat.

Et tout ce qui sera décidé pour le budget 2020 sera la référence par défaut pour le budget pluriannuel si aucun accord n'est trouvé.

Pour le budget de l'année prochaine, les Etats membres veulent réduire les dépenses de 1,5 milliard d'euros (1,65 milliard de dollars) et provisionner des fonds pour faire face à d'éventuelles turbulences liées par exemple au Brexit.

De leur côté, les députés européens cherchent à augmenter l'enveloppe de 2,7 milliards d'euros pour financer de nouvelles priorités telles que le changement climatique. La Commission européenne a proposé des dépenses globales de 168 milliards d'euros pour 2020, en légère hausse par rapport aux 166 milliards d'euros de cette année.

Selon Bettina Hagedorn, secrétaire d'Etat au ministère allemand des Finances, les positions ne sont pas très éloignées.

S'il n'y a pas d'accord d'ici lundi soir, la Commission devra présenter un nouveau projet de budget.

Cette tâche incombera à la nouvelle Commission dirigée par l'ancienne ministre allemande de la Défense Ursula von der Leyen.

L'installation de la nouvelle commission aurait déjà dû avoir lieu mais a été retardée en raison du refus par le Parlement européen de confirmer trois candidats que Mme von der Leyen a choisis comme commissaires, l'obligeant à se mettre en quête de remplaçants.

## ANGOLA: La compagnie pétrolière Eni construira une centrale solaire de 50 MW

La compagnie pétrolière italienne Eni a signé avec le gouvernement angolais un contrat pour la mise en place d'une centrale solaire de 50 MW dans la province de Namibe dans le sud-ouest du pays.

L'infrastructure sera construite par la Solenova, une joint-venture possédée par l'Italien et la compagnie pétrolière nationale, la Sonangol.

«La mise en place de la première phase d'une capacité de 25 MW permettra de réduire la consommation de diesel d'environ 137500 m3 par an», a souligné ENI, précisant que cette structure réduira également le coût de production de l'énergie et évitera l'émission d'environ 20.000 tonnes de CO2 par an.

Après cette première phase, la capacité de la centrale sera éventuellement étendue à 50 MW, toujours selon la société. La construction de cette centrale entre dans le cadre de la politique du pays en matière d'énergie renouvelable. L'Angola ambitionne en effet de construire 600 MW de centrales solaires d'ici 2022.

Pour rappel, la centrale Solenova créée en juin de l'année en cours, s'est vu attribuer pour objectif la mise en place de 800 MW de centrales d'énergies renouvelables d'ici à 2025. La majorité de ces unités de production électrique fonctionnera au solaire.

La construction de ces centrales entre dans les plans du gouvernement de réduire le recours aux centrales thermiques pour la production électrique.

## INTEMPÉRIES: Plusieurs routes des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et Jijel coupées à la circulation routière

Plusieurs axes routiers demeurent coupés à la circulation automobile dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et Jijel suite aux intempéries ayant affecté ces régions depuis ces dernières 48 heures, selon un point de situation établi samedi par les services de la Protection civile. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la route nationale (RN) 15 reste coupée à la circulation au niveau du col de Tirourda, commune d'Ain El Hammam, de même que la RN 30 au niveau du col de Tizi N'koulou commune Beni Yeni, et la RN 33 au niveau du col de Tizi N'koulou, commune d'Ibouraden vers Tikjda, indique cette source. Le trafic routier a été également perturbé dans la wilaya de Bouira où plusieurs tronçons routiers demeurent coupés notamment la RN 15 au niveau du col de Tirourda, commune d'Aghbalou, la RN 30 au niveau du col de Tizi N'koulou, commune de Saharidj, la RN 33 au niveau du col d'Asoul, commune de Saharidj et la RN 33 au niveau du col de Tizi N'Koulou, commune de Tikjda, suite au cumul de neiges, ajoute la Protection civile.

Dans la wilaya de Jijel, le chemin de wilaya (CW) 135B reliant les communes de Bouraoui et El Anser demeure coupé à la circulation, suite à l'effondrement partiel d'un pont à El Moulaki, dans la commune d'El Anser, conclut le communiqué.

## ALGER: Pas de victimes dans un affaissement de terrain à Bologhine

À la suite des fortes chutes de pluie de ces derniers jours, un affaissement de terrain a été enregistré vendredi en milieu d'après-midi dans la commune de Bologhine, mais sans faire de victimes.

L'incident a cependant provoqué la destruction de cinq voitures, indique à l'APS une source responsable à la direction générale de la protection civile. «L'incident s'est déroulé au passage Omar Ghdis, en plein centre de Bologhine», selon le chargé de communication de la protection civile, le colonel Farouk Achour. L'affaissement de terrain, intervenu suite aux fortes précipitations de ces 48 dernières heures à Alger, «a provoqué juste des dégâts matériels, dont la destruction de cinq voitures», a-t-il précisé. «On ne déplore pas de victimes», ajoute-t-on de même source.

Un affaissement de terrain enregistré en 2012 près du front de mer dans la même commune avait provoqué, rappelle-t-on, le décès d'un quadragénaire à l'intérieur d'une habitation fragile.

## M'SILA: 2 morts un blessé dans un accident de la route à Chelal

Deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée suite à un accident de la route survenu, vendredi près de la commune de Chelal dans la wilaya de M'sila sur un tronçon de la route nationale (RN) 45, ont annoncé les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules touristiques, a précisé la même source, ajoutant que les dépouilles ont été transférées à la morgue de l'hôpital du chef lieu de wilaya et la personne blessée aux urgences du même établissement de santé.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de cet accident a-t-on conclu.

## ADRAR: Des centaines de visiteurs assistent à Timimoun aux festivités de la semaine du Mawlid

La localité de Timimoun, située à quelque 220 km au nord d'Adrar, a connu vendredi l'affluence de centaines de visiteurs issus des différentes régions du pays, voire même de l'étranger pour assister aux festivités de la semaine du Mawlid En-nabaoui (fête populaire célébrant la naissance du prophète (QSSSL).

Classé par l'UNESCO comme une des somptuosités du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, ce rendez-vous annuel tire ses origines des us et coutumes de la population du Sud, et retrace le déplacement de plusieurs groupes des fidèles de ce rite, brandissant des pancartes mystiques frappantes, vers les communautés parentes ou alliées dans la région de Gourara, en passant par le mont Sbuâ au centre ville de Timimoun avant de se rendre à la confrérie de Sidi El Hadj Belkacem, où la célébration atteint son apogée.

Les différentes troupes folkloriques et associations du domaine traditionnel prennent part, elles aussi, à cet événement à travers bien entendu des show de Baroud, de Hadhra mais aussi de Fantazia, une empreinte culturelle authentique à la région de Gourara. Souhaitant être au diapason de cette fiesta populaire, des instances se sont dit présentes à l'exemple de la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Adrar qui a organisé une foire artisana-



nale, en offrant aux professionnels des espaces d'exposition et de ventes de leurs produits manuels traditionnels.

À l'occasion de la semaine du Mawlid, des cérémonies similaires sont

organisées dans d'autres localités d'Adrar, tel que l'apparat connaissant les Ksour de la Zaouiet Kounta (au sud de la wilaya), ou encore de Barbaâ (au chef-lieu de la wilaya).

## ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE: 13 personnes sauvées durant les dernières 24 heures à Constantine (protection civile)

Treize (13) personnes ont été secourues, durant les dernières 24 heures, dans la wilaya de Constantine suite à l'émanation du monoxyde de carbone provenant d'appareils fonctionnant au gaz naturel, ont indiqué samedi les services de la direction de la protection civile (DPC).

Trois(3) personnes d'une même famille résidant à l'unité de voisinage (UV) 2 de circonscription administrative Ali Mendjeli, âgées entre 2 et 36 ans ont été sauvées in extremis dans la nuit de vendredi à samedi après l'émanation de gaz brûlés d'un chauffage, a précisé la cellule de l'information et de la communication de la DPC.

Cinq (5) autres per-



sonnes âgées entre 8 et 39 ans, résidant à l'unité de voisinage (UV) n 9 à Ali-Mendjeli ont été également sauvées, durant la même période, après avoir inhalé du monoxyde de carbone

provenant d'un chauffage, a ajouté la même source, soulignant que l'ensemble de ces personnes souffrant de difficultés respiratoires et de vomissements ont été évacuées vers l'hôpital,

Abdelkader Bencherif de la même ville.

Un troisième accident similaire a failli coûter la vie durant la même période à cinq (5) autres personnes habitant au quartier Rabah Benmounah dans la commune de Hamma Bouziane, ont encore affirmé les responsables de ce corps constitué.

Ces personnes âgées entre 7 et 47 ans ont été aussi intoxiquées par le monoxyde de carbone dégagé par un chauffage et ont été évacuées par les éléments de la protection civile de la localité de Didouche Mourad vers le service des urgences de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Hamma Bouziane, a-t-on fait savoir.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: 9 morts et 14 blessés durant les dernières 48 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 14 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, indique samedi un bilan des services de la Protection civile.

«Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période, dont 8 accidents les plus mortels ayant causé le décès à 9 personnes et des blessures à 14 autres, pris en charge sur les lieux puis évacués vers les établissements hospitaliers par les secours de la protection civile», précise la même source.

Par ailleurs, une personne a trouvé la mort dans un incendie survenu dans la wilaya d'Annaba, déplore la Protection civile, qui précise que la victime de sexe masculin, âgée de 79 ans, est décédée suite à un incendie qui s'est

déclaré dans une baraque située à la cité Zitoune, dans la commune d'Ain El Barda.

A noter aussi, l'intervention des secours de la Protection civile pour l'extinction de 8 incendies urbains à travers les wilayas de Boumerdes, Sétif, Médéa, Tebessa, Annaba, Sidi Bel Abbès et Oum El Bouagui.

Les éléments de la protection civile sont intervenus, en outre, «pour prodiguer des soins de première urgence à 25 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe bain, dont 13 personnes dans la wilaya de Constantine», ajoute-t-on.

Ils sont également intervenus dans la wilaya d'Alger, suite à un glissement de terrain sur 11 véhicules stationnés à la rue Omar Gherdis dans la commune



de Bologhine «sans faire de victimes».

Dans la commune de la Casbah, «une femme a été suite à l'effondrement d'un mur extérieur d'une habitation sise à la rue Abdelkader Chebouha», conclut le communiqué.

## MIGRANTS: Plus de 1.100 expulsions d'abris informels sur un an en France

Quelque 63.000 personnes, essentiellement étrangères, ont été évacuées d'abris informels en France lors de 1.159 expulsions depuis la dernière trêve hivernale (le 1er novembre 2018), a annoncé vendredi un observatoire de surveillance de ces opérations dans une «première photographie» annuelle.

Les personnes concernées vivaient dans des tentes, des cabanes, des caravanes, ou occupaient des immeubles et des maisons, souligne l'Observatoire des expulsions de lieux de vie informels, créé l'an dernier par plusieurs associations dont Médecins du monde, la Ligue des droits de l'Homme, le Collectif Romeurope ou encore la Fondation Abbé Pierre.

«Entre le 1er novembre 2018 et le 31 octobre 2019, 1.159 expulsions ont été recensées» en France métropolitaine, et exécutées par les forces de l'ordre, indique le rapport rendu public vendredi.

«Près de 63.000 personnes vivaient dans ces lieux», souligne-t-on dans un communiqué.

Ce recensement «n'a pas pour but d'être exhaustif», concède Camille Gutton, responsable chez Médecins du monde et co-auteur du rapport. «Mais ça donne une tendance, une première photographie» de la situation.

Dans le détail, 85% des expulsions ont eu lieu «dans les seules villes de Calais et Grande-Synthe (nord de la France, NDLR), où de nombreuses personnes exilées»



vivent «dans des lieux de vie insalubres». Il s'agit, en «grande majorité» d'Afghans, d'Erythréens et de Soudanais.

Les 181 autres expulsions concernent des personnes originaires d'Europe de l'est, «Roms ou perçues comme tels».

«Près de 90% de ces expulsions «n'ont donné lieu à aucune proposition de mise à l'abri, d'hébergement ou de logement», regrette l'obser-

vatoire. L'étude souligne que les données sont recueillies sur la base d'une veille médiatique et de signalements de bénévoles, présentant de fait «certaines limites».

Au-delà des chiffres, souligne Camille Gutton, «ce sont les conséquences sur les personnes, qui vivent dans l'angoisse permanente d'être expulsées, et qui ont des parcours d'insertion brisés, qui interpellent».

## ITALIE: Nouveau pic de marée haute à Venise, la place Saint-Marc fermée plusieurs heures

Venise a connu un nouveau pic de marée haute vendredi, trois jours après avoir été dévastée par des inondations record qui ont conduit le gouvernement italien à décréter l'état d'urgence pour catastrophe naturelle dans la Cité des Doges.

Le maire de Venise Luigi Brugnaro a dû ordonner en fin de matinée la fermeture de la célèbre place Saint-Marc pendant plusieurs heures.

«Je suis dans l'obligation de fermer la place Saint-Marc pour épargner aux citoyens de Venise tout risque sanitaire, un désastre», a expliqué le maire, qui a ensuite levé cette mesure dans l'après-midi, au moment où le niveau de l'eau baissait. L'«acqua alta» a atteint vendredi



1,54 mètre. La protection civile italienne a notamment émis pour samedi une «alerte route» météorologique pour toute la région de Venise, avertissant du risque de vents violents.

Mardi soir, cette ville avait connu sa pire marée haute en 53 ans, atteignant 1,87 m.

Soit le deuxième record historique der-

rière celui du 4 novembre 1966 (1,94 m). L'eau a envahi les églises, commerces, musées et hôtels de ce joyau classé au patrimoine mondial.

Comme beaucoup d'institutions culturelles, le musée Guggenheim avait prévu de rouvrir vendredi mais a changé d'avis «en raison de conditions météo qui empirent». Tunisie Deux

morts et 5 blessés dans un accident de la route près de Jendouba Deux personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, dans la nuit de jeudi au vendredi, à Oued Ghrib dans le gouvernorat de Jendouba.

L'accident a eu lieu sur la route nationale n 17 reliant Fernana et Jendouba-nord au niveau du centre de collecte de céréales suite à une collision entre un camion et un véhicule léger.

Les blessés ont été transportés aux hôpitaux régionaux de Jendouba et de Béja pour recevoir les soins nécessaires, a indiqué Fakhri Mahdaoui, délégué de Fernana.

L'un des blessés hospitalisés est dans un état critique, selon une source de la protection civile.

## UKRAINE: 2 morts dans l'explosion d'un dépôt de munitions

Deux démineurs ukrainiens ont été tués et quatre autres ont été blessés vendredi dans l'explosion d'un dépôt de munitions dans l'est de l'Ukraine, ont indiqué les autorités ukrainiennes.

L'explosion est survenue au moment où les démineurs procédaient à la destruction de munitions anciennes dans une base militaire dans le village de Balakliya, près de la ville de Kharkiv, selon l'état-major des forces armées ukrainiennes. «Malheureusement, deux démineurs militaires ont reçu des blessures

mortelles», a-t-il indiqué sur sa page sur Facebook. Quatre autres soldats ont été hospitalisés, dont trois sont dans un état grave, selon la même source.

Deux incidents similaires ont eu lieu dans le même dépôt ces dernières années. En mars 2017, un important incendie suivi d'explosions y a fait un mort et cinq blessés.

Les stocks de munitions, datant parfois de l'époque soviétique, sont souvent le lieu d'incendies et d'explosions en Ukraine et en Russie.

## TURQUIE: 50.000 migrants expulsés d'Istanbul depuis juillet

Près de 50.000 migrants, dont plus de 6.000 Syriens, ont été expulsés d'Istanbul depuis le déclenchement en juillet d'une opération contre l'immigration illégale, ont annoncé vendredi les autorités locales. Selon le gouvernorat d'Istanbul, 42.888 migrants «clandestins» dont les nationalités n'ont pas été précisées ont été arrêtés et envoyés dans des centres de rétention en vue d'être expulsés de Turquie.

En outre, 6.416 Syriens ont été placés dans des «centres d'accueil temporaires», a indiqué le gouvernorat.

Le ministre turc de l'Intérieur Süleyman Soylu avait annoncé au mois de juillet le lancement d'une opération visant les migrants en situation irrégulière dans la province d'Istanbul.

Les autorités turques affirment n'avoir aucun problème avec les personnes dûment enregistrées auprès des autorités à Istanbul et renvoient les migrants qui sont enregistrés dans d'autres provinces vers ces dernières. Les migrants qui ne sont enregistrés dans aucune province sont envoyés dans des centres de rétention en vue d'être expulsés de Turquie, à l'exception des Syriens qu'Ankara affirme ne pas renvoyer dans leur pays. En juillet, M. Soylu avait indiqué que l'objectif de son gouvernement était d'expulser 80.000 migrants en situation irrégulière en Turquie avant la fin de l'année. Cette mesure vise à répondre au mécontentement croissant de la population turque concernant la présence de migrants, notamment syriens, sur son territoire. La Turquie, qui compte plus de 82 millions d'habitants, accueille sur son sol plus de 3,6 millions de Syriens ayant fui la guerre, dont 547.000 sont enregistrés à Istanbul.

Ankara compte à terme reloger une partie des Syriens présents sur son sol dans une «zone de sécurité» qu'elle entend mettre en place le long de sa frontière, dans le nord de la Syrie.

## CÔTE D'IVOIRE: Opération «Un million d'arbres» pour lutter contre la déforestation



La Côte d'Ivoire a lancé vendredi à Abidjan une grande opération de plantation d'arbres pour lutter contre la déforestation, baptisée «Un jour, un million d'arbres». L'opération veut alerter contre la déforestation qui a fait perdre au pays la quasi-totalité de ses forêts en une cinquantaine d'années.

Elle «est une première étape, le début de la reconquête», a déclaré le ministre ivoirien des Eaux et forêts, Alain Richard Donwahi.

Elle «vise à recouvrer au moins 30% du territoire national d'ici 2030». Dans le cadre de la cérémonie de lancement de l'opération, des arbres ont été plantés dans le quartier de Koumassi à Abidjan. D'autres ont été plantés simultanément dans le reste du pays.

La Côte d'Ivoire va organiser en janvier 2020 une table ronde avec pour objectif de freiner une déforestation qui menace la stabilité climatique de la région.

L'objectif de cette table ronde est de mobiliser 616 milliards de FCEA (près d'un milliard d'euros) pour financer sur la période 2020-2030 la nouvelle stratégie forestière en Côte d'Ivoire, adoptée en février.

La nouvelle politique forestière ivoirienne destinée à recouvrer «six millions d'hectares en 2030 et huit en 2045» englobe la réhabilitation, le reboisement et l'agroforesterie pour utiliser moins de terre.

Outre les bailleurs de fonds internationaux, les industries chocolatières seront parties prenantes de ce programme. La déforestation liée à la culture du cacao pour l'industrie du chocolat se poursuit «sans relâche» en Côte d'Ivoire et au Ghana. Les deux premiers producteurs mondiaux, avait dénoncé l'ONG Mighty Earth dans un rapport publié en 2018.

## CHINE: Nouveau cas de peste porcine africaine en Chine

La Chine a confirmé mercredi un nouveau cas de peste porcine africaine dans la province du Yunnan (sud-ouest), a déclaré le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales.

L'épidémie s'est déclarée dans une ferme de 261 porcs à Jietou, bourg de la ville de Tengchong, la maladie virale infectant 177 porcs et en tuant 97, a précisé le ministère, citant des rapports du Centre chinois de contrôle des maladies animales. Le ministère a dépêché une équipe dans la région, et les autorités locales ont déclenché des mesures d'urgence pour bloquer et abattre les porcs touchés et les enterrer avant de désinfecter le site. Le transport de tous les porcs et produits connexes hors ou dans la région du blocus est interdit, a noté le ministère.

On estime que la peste porcine africaine n'infecte que les porcs, et aucun être humain ou autre espèce n'a jusqu'à présent été infecté.

## FRANCE: Près de 10 000 personnes participent à une journée du personnel des hôpitaux publics à Paris

Près de 10 000 personnes se sont mobilisées jeudi à Paris pour dénoncer la situation de crise dans les hôpitaux publics français, ont rapporté des médias locaux. Personnels paramédicaux, médecins, internes, étudiants en médecine, ainsi que syndicats de médecins et la Conférence des doyens de facultés de médecine, se sont rassemblés à Paris, pour une grande manifestation destinée à «sauver l'hôpital public».

Le cortège des manifestants est parti en début d'après-midi de Port-Royal en direction de l'esplanade des Invalides dans une ambiance bon enfant. Parmi leurs revendications figurent notamment l'augmentation des salaires et la hausse des effectifs, selon les médias.

«La santé n'est pas une marchandise», ont scandé les manifestants.

«Il est urgent d'agir», l'hôpital est mort, réanime-le», «hôpital public en urgence vitale», pouvait-on lire sur les pancartes des manifestants.

En réponse à la mobilisation, le chef de l'Etat français Emmanuel Macron a déclaré dans l'après-midi que «des décisions fortes» pour les hôpitaux seraient annoncées mercredi prochain.

Cette journée de mobilisation intervient dans un contexte déjà tendu entre le service hospitalier public et le gouvernement français, après près de huit mois de grève dans les services hospitaliers d'urgence et à quelques semaines de la présentation par le gouvernement français d'un plan pour le secteur.

## HAÏTI: Aucun nouveau cas confirmé de choléra n'a été enregistré depuis neuf mois

Haïti est sur le point de vaincre l'épidémie de choléra qui s'est déclarée il y a neuf ans, mais la bataille est loin d'être terminée avant que le pays ne soit libéré de cette maladie mortelle, a-t-on appris jeudi de source onusienne.

Dans un éditorial publié dans The Miami Herald la semaine dernière, l'envoyée spéciale de l'ONU, Josette Sheeran, a souligné qu'il n'y avait eu aucun cas de choléra confirmé en laboratoire dans tout le pays au cours des neuf derniers mois.

Selon elle, cet «énorme succès» est le résultat d'un partenariat stratégique novateur entre le gouvernement haïtien, l'ONU et les principales parties prenantes. En outre, cela s'est produit à un moment de multiples crises dans le pays, de ruptures de la chaîne logistique et alors que la présence de l'ONU était en transition.

## SELON UN RAPPORT PUBLIÉ JEUDI: Le changement climatique modèlera la santé de ceux qui naissent aujourd'hui

Asthme et risques cardiaques à cause de l'air pollué, infections et malnutrition dues au réchauffement... Si rien n'est fait contre le changement climatique, la santé des enfants qui naissent aujourd'hui sera de plus en plus menacée au long de leur vie, déplorent des experts dans un rapport publié jeudi.

«Les changements climatiques définiront la santé de toute une génération», assure le Dr Nick Watts, responsable de ce rapport.

Publié dans la revue médicale The Lancet quelques semaines avant la conférence internationale sur le climat (COP25), il résonne comme un écho aux craintes dont la Suédoise Greta Thunberg est devenue l'emblème dans le monde.

«Si les choses restent en l'état, avec des émissions de carbone élevées et le changement climatique qui se poursuit au même rythme, un enfant né aujourd'hui vivra dans un monde plus chaud de 4 degrés en moyenne d'ici ses 71 ans, ce qui menacera sa santé à toutes les étapes de sa vie», écrivent les auteurs.

«Les enfants sont particulièrement vulnérables aux risques sanitaires liés aux changements climatiques.

Leur corps et leur système immunitaire sont encore en train de se développer, ce qui les rend plus vulnérables aux maladies et aux polluants», fait valoir le Dr Watts, de l'Institut pour la santé mondiale de l'université de Londres.

Or, les conséquences sur la santé «persistent à l'âge adulte» et «durent toute la vie», souligne-t-il, en demandant une «action immédiate de tous les pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre».

Ce rapport est l'édition 2019 d'un document publié tous les ans par The Lancet.

Intitulé «Compte à rebours sur la santé et le changement climatique», il mesure 41 indicateurs-clés sur ces deux sujets et est réalisé en collaboration par 35 institutions, dont l'OMS (Organisation mondiale de la santé), la Banque mondiale et des universités.

Cette année, les chercheurs se focalisent sur la santé des plus jeunes.

Parmi leurs sujets de préoccupation, la pollution de l'air.

«Tout au long de l'adolescence et jusqu'à l'âge adulte, un enfant né aujourd'hui respirera un air plus



toxique, causé par les combustibles fossiles et aggravé par la hausse des températures», prévoit le rapport.

«C'est particulièrement préjudiciable pour les jeunes, car leurs poumons se développent encore», ajoute-t-il, en dressant la liste des conséquences potentielles: «Diminution de la fonction pulmonaire, aggravation de l'asthme et risque accru de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral».

Selon le rapport, «les émissions mondiales de CO2 provenant des combustibles fossiles continuent d'augmenter (hausse de 2,6% entre 2016-2018) et «les décès prématurés liés aux (particules fines) PM 2,5 stagnent à 2,9 millions dans le monde».

Autre effet redouté du changement climatique: l'augmentation des épidémies de maladies infectieuses, auxquelles les enfants sont particulièrement sensibles.

En cause, le passage à un climat plus chaud et avec davantage de pluies. Cela favoriserait le développement de bactéries responsables des maladies diarrhéiques ou du choléra, ainsi que la propagation des moustiques vecteurs d'infections. «Sous

l'impulsion des changements climatiques, la dengue est la maladie virale transmise par les moustiques qui se propage le plus rapidement au monde», prévient le rapport.

«Neuf des dix années les plus propices en matière de transmission de la dengue ont eu lieu depuis l'an 2000, permettant aux moustiques d'invaser de nouveaux territoires en Europe», selon les chercheurs.

Ils s'inquiètent aussi des phénomènes de malnutrition que pourrait provoquer la hausse des températures, entraînant une diminution des récoltes et donc une hausse des prix des denrées alimentaires.

Enfin, plus globalement, les auteurs du rapport soulignent qu'un enfant qui naît aujourd'hui sera de plus en plus exposé aux phénomènes météorologiques extrêmes: canicules, sécheresses, inondations ou feux de forêt.

Ces chercheurs jugent crucial de «limiter le réchauffement à moins de 2 C» comme le prévoit l'Accord de Paris.

Et réclament que «les impacts des changements climatiques sur la santé soient au premier plan de l'agenda de la COP25», début décembre à Madrid.

## TABAGISME: Un rapport d'experts épingle la Suisse

La Suisse n'en fait pas assez pour limiter l'usage du tabac et de la nicotine et elle est particulièrement laxiste en ce qui concerne les règles du vapotage, constate une commission d'experts, qui dénonce l'ingérence de l'industrie du tabac.

«Depuis plusieurs décennies, l'industrie du tabac relativise les effets néfastes de son activité et empêche toute politique de santé publique», a déclaré la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme dans un rapport publié jeudi.

La commission déplore les «agissements de l'industrie du tabac» en Suisse, dont «une variété de pratiques visant à influencer la politique sanitaire suisse», en particulier en ce qui concerne les nouvelles cigarettes électroniques. Plusieurs des plus grandes entreprises de tabac au monde ont leur siège mondial ou régional en Suisse.



En Suisse, elles sont très peu réglementées pour l'instant: leur vente aux mineurs est possible, tout comme leur consommation dans des espaces publics fermés. Certains cantons, comme celui de Berne, veulent interdire la vente aux moins de 18 ans. Pour l'instant, les cigarettes électroniques (y compris la cartouche et le liquide) entrent dans le champ d'application du droit alimentaire et sont donc considérées comme des «objets usuels» en Suisse. Un

projet de loi est toutefois en discussion au Parlement afin d'assimiler les cigarettes électroniques aux «produits du tabac»: elles seraient alors soumises aux mêmes restrictions que les cigarettes classiques (restrictions de la publicité, interdiction de la vente aux mineurs). La Suisse, où siège l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est l'un des rares pays à ne pas avoir encore ratifié la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC), signée

pourtant par le gouvernement en 2004.

A ce sujet, la commission observe que «l'attitude ambiguë du Parlement suisse réside dans le fait que les trois principales multinationales du tabac ont leur siège mondial ou régional en Suisse». Pour le groupe d'experts, ces entreprises «minent les objectifs de politique sanitaire» du gouvernement «et exercent une pression qui influence les acteurs politiques». «Elles agissent habilement, de manière cachée et avec grand professionnalisme», affirment-ils.

Avec 9,500 décès par an, le tabagisme est la première cause de mortalité évitable en Suisse, selon la commission.

L'industrie du tabac contribue à raison de 1% au PIB, soit pour 6,3 milliards de francs suisses (5,8 milliards d'euros), selon le journal Le Temps.

## MAISON DES DIABÉTIQUES DE BOUDOUAOU (BOUMERDES) : Prise en charge de pas moins de 6.000 malades/an

La maison des diabétiques de Boudouaou (nord de Boumerdes), dont l'entrée en service remonte à 1999, assure la prise en charge de pas moins de 6.000 malades du diabète/an, a-t-on appris, jeudi, auprès du gérant de cet établissement médical.

La structure accompli un «travail colossal» (au double plan thérapeutique et d'orientation) au profit des malades, en dépit de la «modestie de ses moyens», a indiqué à l'APS, Dr Abdi Rachid, médecin généraliste, en marge d'une rencontre de sensibilisation sur le «diabète et les méthodes de prévention de la maladie», organisée à l'occasion de la Journée mondiale du diabète.

«En effet, ce foyer dont l'encadrement est assuré par un médecin généraliste, assisté par des agents paramédicaux, assure un suivi régulier de plus de 6.000 malades diabétiques/an», a-t-il assuré.

Il a souligné les efforts consentis par les responsables de cet espace médical, pour assurer la «meilleure couverture possible de la totalité des besoins exprimés par les malades du diabète y affluant, quotidiennement, en dépit de leur grand nombre».

Sur un autre plan, de nombreux malades et diabétologues ayant pris part à cette journée, ouverte hier mercredi, à l'initiative de l'association des malades du diabète de la wilaya, ont appelé à l'impératif de la «réhabilitation et modernisation» de cette maison du diabète, accusant, selon eux, de nombreuses insuffisances.

Aussi, ont-ils réclamé l'impératif d'«accorder davantage d'intérêt à cette structure médicale vitale, notamment par la réouverture d'un nombre de services médicaux en son sein, dont un laboratoire d'analyses médicales, fermé depuis un certain temps, pour divers motifs», outre la prise en charge des examens médicaux, le suivi et les analyses en laboratoires des malades diabétiques, tout en leur assurant une éducation sanitaire, au niveau d'un atelier médical créé, à cet effet.

Selon de nombreux malades du diabète, la décision de changement de vocation d'une partie de la maison des diabétiques de Boudouaou, dont l'étage inférieur a été destiné à des spécialités médicales autres que le diabète, «a lésé, ces derniers», est-il



déploré. Et pour cause, les «malades diabétiques ont été confinés dans deux bureaux de l'étage supérieur, totalement inadaptés au grand nombre de malades fréquentant quotidiennement ce foyer», ont-ils assuré.

### Des revendications pour améliorer la prise en charge médicale des diabétiques de la wilaya

Dans un point de presse animé en marge de cette rencontre, le président de l'association des malades diabétiques de Boumerdes, Mohamed Mokri, a plaidé pour l'impératif de l'amélioration des conditions de prise en charge des personnes atteintes de cette maladie chronique, au niveau des hôpitaux et autres infrastructures de santé de la wilaya.

«Les diabétiques font face à de nombreuses difficultés notamment concernant le manque ou l'indisponibilité de médecins spécialistes, au niveau des hôpitaux, outre le manque d'équipements médicaux et moyens adaptés (pour leur prise en charge) au niveau des établissements de santé de la wilaya», a-t-il souligné, à ce propos, il a évoqué notamment un «manque en équipements de radiologie, et l'absence des sanitaires dans les lieux et établissements publics», outre le problème de

«manque de certains médicaments et autres appareils destinés à la mesure et au contrôle du taux de sucre», selon le responsable de cette association créée depuis 1998, et comptant actuellement plus de 7000 adhérents.

M.Mokri a également, lancé un appel aux autorités publiques en vue de la «révision du taux de remboursement des médicaments des diabétiques, resté inchangé depuis 1987», a-t-il déploré, dont particulièrement ceux relatifs aux examens médicaux, les radios, et les analyses en laboratoires, a-t-il précisé, outre la «prise en charge des enfants diabétiques, dont les parents ne sont pas affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales(CNAS), pour des problèmes d'endettements auprès des services des impôts, entre autres».

A leur tour, des malades présents à cette journée, ont appelé, dans une déclaration à l'APS, à «la réactivation du rôle de la pharmacie de la CNAS du chef-lieu de wilaya, outre la réactivation du rôle du Conseil scientifique des malades diabétiques, chargé de l'amélioration des conditions de prise en charge de cette catégorie sociale, à travers un plan d'action programmé à la mise en œuvre tout au long de l'année».

## MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES : Un nouveau décret ministériel sera promulgué prochainement



Un nouveau décret ministériel, régissant la commercialisation des médicaments psychotropes, sera «prochainement promulgué», a indiqué jeudi à Tizi-Ouzou, le vice-président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOF), Mettioui Nassim.

S'exprimant lors d'une journée thématique de sensibilisation sur le rôle juridique du CNOF organisée au Centre de loisirs scientifiques (CLS), M. Mettioui a souligné que ce nouveau décret permettra «de mieux réglementer l'ensemble des volets de la commercialisation, acquisition, détention et dispensation, des médicaments psychotropes».

Il permettra, également, a-t-il ajouté, de «mettre à l'abri le pharmacien, trop exposé à la sanction pénale, au vu des dispositions de la loi 04-18 très sévères par rapport à la réalité du terrain», observant que les psychotropes «sont avant tout des médicaments et que seul leur usage détourné en fait des drogues».

Outre le volet pharmaceutique, le décret analysé par la commission tripartite (CNOF, Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) et ministère de la santé, de la Population et de la Réforme hospitalière) comporte, selon le responsable, «plusieurs dispositions concernant la dispensation du médicament».

Ainsi, a-t-il expliqué «le médecin prescripteur devra être obligatoirement inscrit à l'Ordre national des médecins et apposer son matricule sur chaque ordonnance délivrée, de même qu'il sera procédé à l'établissement d'ordonnances à souches délivrées par les services des directions locales de santé (DSP), numérotées et paraphées».

Ces nouvelles dispositions permettront, «une traçabilité de la prescription médicale et mettra fin aux ordonnances de complaisance et fictives qui sont à l'origine de plusieurs affaires incriminant des pharmaciens, qui n'avaient auparavant aucune qualification de juger de l'authenticité de la prescription présentée».

Il sera, également, instauré en vertu des dispositions de ce décret «une commission de wilaya avec mission de procéder à des inventaires trimestriels et l'obligation de signaler tous déficits au niveau du MSPRH», a encore souligné Mettioui.

Placée sous le thème «Le pharmacien face aux règles déontologiques et réglementaires des médicaments psychotropes», cette rencontre est destinée à la vulgarisation des missions et du rôle juridique du CNOF et la sensibilisation des autorités locales à davantage de collaboration avec cette instance.

Outre des interventions de professionnels en pharmacologie, des juristes et des responsables du CNOF, des séquences vidéo filmées au sein d'officines pharmaceutiques ont été projetées lors de cette journée pour illustrer la problématique de la commercialisation des médicaments psychotropes.

APS

## OUARGLA: 40 nouveaux cas de diabète par mois

Plus de 40 nouveaux cas de diabète sont dépistés chaque mois dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris jeudi des responsables de l'établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf d'Ouargla.

La moyenne de contraction de cette maladie chronique est en hausse «inquiétante» dans la région, par rapport aux années précédentes, en dépit des intenses campagnes de sensibilisation menées à travers les structures de santé et les ondes radiophoniques, a signalé la responsable de la Maison du Diabète au niveau de l'EPH d'Ouargla, en marge de la célébration de la journée mondiale du diabète (14 novembre).

La Maison du Diabète accueille 80% seulement des diabétiques de la wilaya, sachant que le reste ne se présente pas au



dépistage au niveau des structures de santé, selon Mme. Malika Kadi qui relève que les femmes, notamment celles enceintes, constituent 80% des personnes exposées à cette pathologie.

Cet état de fait est due, explique-t-elle, à plusieurs facteurs liés notamment au non-respect d'un régime

alimentaire sain, au manque de pratique d'activités physiques et au facteur héréditaire.

La même responsable qui a fait savoir, qu'outre les mesures informatives et préventives sur les conséquences et complications de la maladie sur la santé humaine menées tout au long de l'année en

direction du public, une journée spéciale est consacrée chaque semaine aux femmes enceintes pour une meilleure prise en charge au niveau de la Maison du Diabète.

D'après un bilan de situation sur la maladie, la wilaya recense 19.124 diabétiques inscrits, à fin octobre dernier, au niveau de la Maison du Diabète qui accueille mensuellement quelques 2.000 malades.

Mme. Kadi estime «nécessaire», par souci de satisfaire cette catégorie de la population, la création d'une structure similaire pour accueillir le nombre croissant de malades dans de bonnes conditions, le renforcement du corps paramédical de la structure, ainsi que la dotation de son laboratoire d'analyses de nouveaux équipements.

# CATARACTE

## Les multivitamines peuvent-elles la prévenir ?

*Une supplémentation en multivitamines pourrait diminuer le risque de survenue de la cataracte, selon des chercheurs de Harvard.*

Même nos yeux ont besoin de vitamines. Il est reconnu que les vitamines A, C, E, oméga-3, puisées dans notre alimentation contribuent à la santé oculaire à plusieurs niveaux. Elles luttent entre autres contre l'oxydation et le dépôt de lipides sur la rétine, symptôme de la DMLA. Ils préviennent aussi l'opacification du cristallin qui fait baisser la vue avec l'âge, à l'origine de la cataracte. Et sous forme de comprimés, les vitamines ont-elles également un effet bénéfique sur les yeux ?

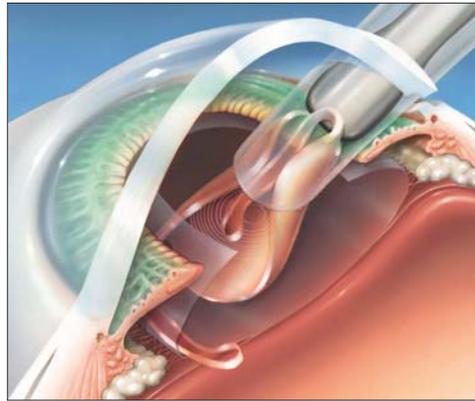
Une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique *American Academy of Ophthalmology* répond à l'affirmative mais reste prudente. Ces compléments de vitamines ont fait reculer le risque de développer la cataracte chez 14 641 médecins américains.

Tous les jours de 1997 à 2011, la moitié du groupe a pris des comprimés de vitamine C, vitamine E et de bêta-carotène. L'autre moitié du panel a suivi un traitement placebo. Au final, 872 hommes du «groupe multivitaminé» ont développé une cataracte, contre 945 sous placebo, soit une réduction du risque de 9 %. Sur-tout le risque de souffrir de la cataracte

nucléaire (cataracte qui concerne le noyau du cristallin, la forme la plus commune de cette maladie associée au vieillissement), a été diminué de 13 %.

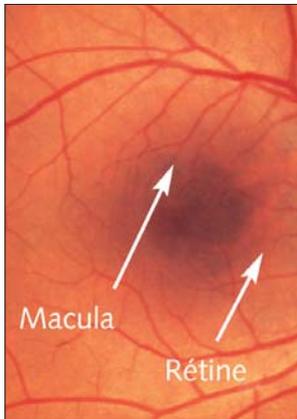
En revanche, les chercheurs de la Harvard Medical School n'expliquent pas le lien entre les vitamines et la réduction du risque de souffrir de cette pathologie sur le long terme. Des études supplémentaires sont donc nécessaires avant de recommander des suppléments en vitamines pour prévenir la cataracte. «Ces résultats ont besoin d'être mis en perspective avec d'autres essais sur ces compléments de multivitamines à la fois chez les hommes et les femmes», suggèrent les auteurs.

Une prudence justifiée car tous les chercheurs ne s'accordent pas sur l'efficacité de ces suppléments sur la santé oculaire et la prévention des maladies chroniques en général. Une étude de l'université de Baltimore parue en décembre dernier dans la publication *Annals of Internal Medicine* a conclu que ces compléments ne présentaient aucun intérêt et s'apparentaient plus à « une perte d'argent ».



## RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

# Est-ce que ça se soigne ?



La rétinopathie diabétique (ou œdème maculaire du diabétique) reste une cause majeure de cécité chez les plus de 50 ans. Pourtant, 2/3 des cas pourraient être évités si la maladie était dépistée à temps.

«Pas de douleur et pas de symptôme au début. On ne s'en rend pas compte, et on ne s'y attend pas. La vision peut être encore normale alors que la rétine est déjà atteinte». C'est ainsi que le Dr Sylvie Feldman-Billard, endocrinologue à l'Hôpital des Quinze-Vingt à Paris, résume l'apparition de la rétinopathie diabétique (qui se complique parfois en œdème maculaire du diabétique). C'est l'une des principales raisons pour lesquelles le médecin recommande fortement aux personnes souffrant de diabète de type 1 et de type 2 de passer un examen complet de la vue tous les ans pour pouvoir détecter cette altération avant qu'elle n'atteigne le centre de l'œil et la rétine avec des dommages irréversibles.

Car, selon les statistiques médicales, 50 % des patients atteints de diabète de type 1 et 30 % de ceux présentant un diabète de type 2 vont développer une rétinopathie mettant en jeu le pronostic visuel pendant leur vie et nécessiter une intervention pour réduire le risque de perte visuelle.

Rétinopathie diabétique : quelle prise en charge ?

La prise en charge de la rétinopathie diabétique dépend du stade de la maladie et les médecins vont avant tout chercher à ralentir son évolution. «Aux stades précoces de la rétinopathie non proliférante, une surveillance régulière peut suffire. Mais lorsque la maladie devient plus sévère, des bilans oculaires fréquents sont nécessaires pour déterminer quand démarrer le traitement. Il est particuliè-

ment important d'adresser précocement à un ophtalmologiste les patients diabétiques de type 2 présentant une rétinopathie sévère non proliférante car on observe une réduction de 30% du risque de perte visuelle sévère ou d'opération chirurgicale lorsque le traitement est fait à ce stade» explique-t-on aux Quinze-Vingt.

Les patients atteints de rétinopathie peuvent présenter une perte visuelle significative : «Il faut les encourager à suivre des stades de réhabilitation visuelle avec un ophtalmologiste ou un optométriste formé ou expérimenté dans la prise en charge de cas de basse vision».

**Rétinopathie : est-ce que ça s'opère ?**

La rétinopathie diabétique peut être traitée au laser : c'est la photocoagulation panrétinienne. Un faisceau lumineux pénètre l'œil sans aucune incision et détruit les petits vaisseaux altérés : c'est une opération peu douloureuse, réalisée sous anesthésie locale mais qui peut nécessiter plusieurs séances. L'objectif est de prévenir le développement de nouveaux vaisseaux sur la rétine et de réduire le risque d'hémorragies du vitré et de décollement de la rétine.

Mais lorsque la maladie est à un stade avancé dit «proliférante» avec une hémorragie du vitré ou une fibrose (une destruction des tissus de l'œil), le traitement au laser ne suffit plus. Il faut alors subir une opération chirurgicale de la rétine afin de remplacer le corps vitré à l'intérieur de l'œil : cette opération est appelée vitrectomie. Malheureusement, même dans les cas de réussite, cette opération chirurgicale ne permet pas de récupérer l'acuité visuelle d'origine.

## L'AIL une arme repoussante contre les bactéries

La gousse blanche n'est pas utile que pour rehausser les plats. Elle présente des atouts santé et joue un rôle antibactérien.

Une discussion avec quelqu'un qui vient de manger de l'ail peut rapidement tourner court. Si l'ail est un frein potentiel à la communication humaine, elle l'est aussi pour les bactéries. Tim Holm Jakobsen, chercheur à la faculté de médecine de Copenhague a mené l'enquête. Il a découvert qu'une substance présente dans l'ail, l'ajoène, serait capable de détruire les bactéries virulentes. Dans son expérience la bactérie analysée a été la *Pseudomonas aeruginosa*, une bactérie pathogène responsable de 11 % des infections nosocomiales.

«Nous savions que l'ail renfermait un composé susceptible de neutraliser des bactéries résistantes en paralysant leur système de communications», explique Tim Holm Jakobsen, cité par le site RedOrbit. «Dans mon mémoire, je démontre que l'ajoène empêche les bactéries en question de sécréter la toxine qui détruit les globules blancs.»

«Les globules blancs sont indispensables parce qu'ils jouent un rôle crucial dans le système immunitaire, pas seulement pour éloigner les infections mais aussi pour éliminer les bactéries», ajoute l'auteur. L'ajoène soutient et améliore les traitements conventionnels sous antibiotiques, selon le chercheur qui a pu le constater sur des souris et des biofilms (rassemblement de micro-organismes sur une même surface).

Pour être véritablement efficace, l'ajoène doit être combiné aux antibiotiques. Il permettrait alors d'éradiquer plus de 90 % de bactéries.

### Une combinaison ajoène et antibiotique

L'ajoène pourrait donc susciter l'intérêt des chercheurs au moment où l'on alarme de la résistance accrue des bactéries aux antibiotiques. Compte tenu de la faible concentration d'ajoène par gousse d'ail, il ne sert à rien de se faire une cure d'ail en espérant doper son système immunitaire : «L'ajoène est présent en si faibles quantités dans l'ail qu'il faudrait en consommer 53 gousses par jour pour observer l'effet désiré», tempère Tim Holm Jakobsen. Nous espérons que l'industrie pharmaceutique s'y intéressera et produira de l'ajoène à grande échelle.»

Consézo-vous, l'ail reste tout de même intéressant à mettre dans l'assiette. Il possède de multiples atouts santé (antiseptique, anti-hypertenseur, désinfectant intestinal) et, plus surprenant, des vertus beauté (contre les verrous, l'acné, pour la beauté des cheveux et des ongles).

# RHUME

## 10 mesures efficaces contre les virus

Mieux faire barrière aux virus qui nous mettent à plat pendant des jours, c'est possible. Piochez, parmi ces solutions naturelles celles qui vous concernent.

### Assainissez l'air ambiant

At bureau ou à la maison, il faut aérer au moins dix minutes par jour. Bien aussi, purifier l'air en utilisant un mélange d'huiles essentielles tout prêt (Puresentiel Spray assainissant aux 41 huiles essentielles ; Assaini'Spray Naturelle). Ou en associant du ravintsara, immunostimulant, et du citron assainissant, à l'odeur rafraîchissante.

Pour une surface de 30 à 60 m<sup>2</sup>, comptez 8 gouttes de chaque, puis faites fonctionner votre diffuseur pendant une heure, deux fois par jour. Dehors, respirez régulièrement un mouchoir en tissu après l'avoir imbibé d'une dizaine de gouttes de ravintsara.

### Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour

Les virus du rhume ou de la grippe se transmettent par les gouttelettes de salive que l'on projette en éternuant. Mais ils voyagent aussi par les mains, que l'on met devant sa bouche, puis sur les poignées de porte, les rampes d'escalier... Il est donc important de vous laver les mains régulièrement et de conserver dans votre sac à mains un petit flacon de gel antiseptique sans rinçage.

### Baissez le chauffage

Comme la pollution, les allergènes ou le tabac, la chaleur et l'air sec modifient la qualité des sécrétions des voies respiratoires, première barrière contre les microbes. C'est pourquoi la température de votre logement ne doit pas excéder 19-20 °C. Si vous avez des radiateurs électriques, pensez à installer des humidificateurs.

### Bougez suffisamment

Les lymphocytes, cellules sentinelles de notre système immunitaire, circulent davantage dans le sang pendant et après une activité physique. Si vous manquez de temps pour vous adonner à votre sport préféré, essayez tout de même de marcher une demi-heure tous les jours. Vous pouvez également rester au chaud et suivre notre programme vidéo de remise en forme pour vous muscler en douceur et booster vos lymphocytes.

### Chouchoutez votre flore intestinale

Quelque 70 % de nos cellules immunitaires se trouvent dans notre système digestif. Il est donc utile de chouchouter notre flore intestinale en mangeant au moins deux yaourts aux probiotiques par jour. Mais aussi des fromages, comme le camembert, le brie ou le munster, dont la croûte renferme de «bonnes bactéries qui vont nous aider à combattre les «mauvaises».

### Faites une cure d'oligo-éléments

Vous vous sentez fatiguée ? Vous êtes donc plus vulnérable aux infections. C'est le bon moment pour faire une cure d'oligo-éléments. Prenez un mélange Cuivre-Or-Argent (Oligosol) (1 cuillère-mesure le matin, pen-



dant un mois).

Vous travaillez au contact d'enfants en bas âge ou il y en a chez vous ? Vous êtes exposés aux virus... Par précaution, faites pendant tout l'hiver une cure de Manganèse-Cuivre (1 ampoule par jour, deux semaines par mois).

### Protégez-vous avec des huiles essentielles

Tout au long de l'hiver, faites confiance aux huiles essentielles et prenez 1 goutte d'origan sur un demi-sucre à la fin de chaque repas.

Parallèlement, frottez chaque matin la plante de vos pieds avec 4-5 gouttes de ravintsara. À diluer au préalable dans de l'huile végétale si vous êtes enceinte ou que vous avez la peau sensible. Pour faire barrière aux virus, vous pouvez aussi vous masser la poitrine tous les jours avec 4 cuillères à café d'huile végétale mélangées à 4 gouttes d'huile essentielle de thym à linalol, 4 de cardamome plus 2 de bergamote.

### Faites confiance à l'échinacée

Cette fleur originaire d'Amérique du Nord aux faux airs de marguerite est réputée pour son action sur les virus. L'échinacée agit un peu comme un vaccin et, en simulant une invasion virale, elle «obligerait» notre orga-

nisme à mobiliser ses défenses. D'où l'intérêt d'en faire des cures durant l'hiver, sous forme de teinture-mère, de gélules ou d'infusion (15 jours par mois d'octobre à mars). Mais il ne faut pas en abuser : prise toute l'année, l'échinacée risquerait de fatiguer et d'affaiblir le système de défense. D'ailleurs, elle est déconseillée en cas de maladie du système immunitaire. Prudence aussi en cas d'asthme ou d'allergies.

### Ayez le réflexe homéopathie

Pour aider à prévenir les syndromes grippaux (fièvre, fatigue, courbatures...), le Dr Jean-Pierre Willem conseille d'avoir recours à l'homéopathie.

Son conseil pour lutter contre les maux de l'hiver : 1 dose d'Influenzinum tous les 15 jours ; 7 CH en octobre, 9 CH en novembre, 12 CH en décembre, 15 CH en janvier et 30 CH en février. Autre solution : Oscillocoquinum®, 1 dose toutes les semaines.

### Essayez l'acupuncture

La stimulation de points précis contribue à renforcer le système immunitaire, notamment en rééquilibrant les énergies.

N'hésitez pas à faire quelques séances d'acupuncture pour bien attaquer l'hiver si vous avez eu des soucis l'année dernière

## NIGERIA:

## Ouverture des bureaux de vote pour des élections locales

Les électeurs nigériens ont commencé à se rendre aux urnes samedi pour élire les gouverneurs de deux Etats, Bayelsa, dans le sud pétrolier et Kogi (centre). Les bureaux de vote ont ouvert avec une demi-heure de retard dans l'Etat de Bayelsa, à 08h30 GMT, selon des correspondants de presse sur place. "Nous voulons des élections libres, justes et sans interférences. Chacun doit pouvoir exprimer son choix sans menaces ou tentatives d'intimidations", a déclaré Joseph Cooney, un des votants cité par des médias.

Bayelsa est un fief du principal parti de l'opposition, le Parti démocratique populaire (PDP) de l'ancien chef d'Etat Goodluck Jonathan. Mercredi, des partisans du PDP qui participaient à une réunion de campagne ont été attaqués par des assaillants non identifiés dans le district de Nembe. Et dans l'Etat de Kogi, le siège de campagne d'un candidat a été incendié en début de semaine.

Amnesty International a condamné vendredi ces violences, "qui brossent un tableau sombre de l'approche + Ça passe ou ça casse+ des partis politiques". Ancien dirigeant militaire, le président Muhammadu Buhari, du Congrès des progressistes (APC), a été réélu en février pour un second mandat de quatre ans.

## MALI:

## L'armée malienne dit avoir tué neuf terroristes dans le centre du pays

Neuf terroristes ont été tués dans une offensive de l'armée malienne menée dans la région de Mondoro (centre), ont annoncé vendredi les Forces armées maliennes (FAMA). Les FAMA ont mené vendredi une offensive à environ 5 km de la localité de Mondoro dans la région de Mopti, ont-elles précisé sur leur site. "Côté ennemi, neuf terroristes ont été neutralisés, un pistolet mitrailleur et une moto ont été récupérés", ont ajouté les FAMA en disant ne déplorer aucune perte dans leurs rangs.

Plus tôt, le gouvernement malien avait annoncé vendredi que les FAMA avaient découvert 20 corps suite à la dernière attaque perpétrée par des assaillants habillés en chasseurs traditionnels dans le village de Peh, dans la région de Mopti (centre). "Dans l'après-midi du mercredi 13 novembre 2019, les Forces armées du Mali (FAMA) basées à Ouenkoro (cercle de Bankass, dans la région de Mopti) sont intervenues dans le village de Peh, à la suite d'informations faisant état d'une attaque par des individus encore non identifiés (...) Le bilan total enregistré fait état de vingt corps retrouvés", avait indiqué le gouvernement dans un communiqué. Le gouvernement avait en outre appelé dans son communiqué les populations dans les zones en proie à l'insécurité "au calme et à la retenue", tout en exhortant toutes les parties à "œuvrer à la résolution pacifique de leurs différends et à la réconciliation à travers le dialogue".

## TUNISIE:

## Habib Jemli (Ennahda) chargé de former un gouvernement

Le président Tunisien Kais Saïed a chargé vendredi Habib Jemli de former le nouveau gouvernement, alors que l'actuel Premier ministre Youcef Chahed a été chargé d'expédier les affaires courantes, indique un communiqué de la présidence tunisienne. Un peu plus tôt, la présidence tunisienne avait indiqué que le président du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi en sa qualité de président du parti ayant obtenu le plus grand nombre de sièges au sein de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), a communiqué au chef de l'Etat, qui l'a reçu ce vendredi au Palais de Carthage, le nom de la personnalité proposée au poste de chef du gouvernement. Habib Jemli, est né le 28 mars 1959 à Kairouan. Diplômé du troisième cycle et spécialiste en développement agricole et gestion d'entreprise, il a occupé, en 2011, le poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture.

Habib Jemli a aussi exercé à la direction des unités de recherche dans le domaine des grandes cultures et à la direction de la qualité et du développement au ministère de l'Agriculture, avant de diriger une entreprise privée.

Par ailleurs, le président Tunisien a chargé Youcef Chahed d'expédier les affaires courantes jusqu'à la formation du nouveau gouvernement et l'obtention de la confiance de l'Assemblée des représentants du peuple.

## ETHIOPIE:

## Un ex-allié du PM Abiy Ahmed se lance dans les élections générales

Jawar Mohammed, un ancien soutien devenu virulent critique du Premier ministre éthiopien et prix nobel de la paix Abiy Ahmed, a annoncé samedi qu'il participerait aux élections générales prévues en 2020.

M. Jawar, un activiste controversé de 33 ans et membre comme M. Abiy de l'ethnie oromo, a été le personnage central d'une flambée de violence qui a fait 86 morts fin octobre à Addis Abeba et dans la région environnante d'Oromia, après avoir accusé les autorités d'avoir tenté de s'en prendre à lui. En déplacement dans l'Etat américain du Minnesota pour une « tournée de la diaspora », M. Jawar a annoncé lors d'une réunion publique son intention de se lancer dans la bataille électorale.

M. Jawar a ajouté qu'il n'avait pas encore décidé s'il serait candidat à la députation pour le parlement régional de l'Oromia ou pour le parlement fédéral.

«Je n'ai pas encore décidé pour quel poste ni quel parti (je vais me présenter).

Ce que j'ai décidé, c'est d'y aller. Le but est d'aider à s'assurer que ces élections soient libres et équitables», a déclaré M. Jawar à l'AFP, cité par des médias. M. Jawar, accusé par ses détracteurs d'alimenter les divisions ethniques, est en désaccord avec le centralisme affiché par le Premier ministre et se pose en défenseur du système fédéraliste. «Nous voulons donner aux gens une plateforme fédéraliste forte en opposition à la plateforme centraliste» proposée par le Premier ministre et ses alliés, a



ajouté l'activiste. Né en Ethiopie en 1986, M. Jawar a depuis acquis la nationalité américaine. Pour pouvoir se présenter l'année prochaine, il doit d'abord renoncer à cette citoyenneté pour récupérer sa nationalité éthiopienne. Addis Abeba ne reconnaissant pas la double-nationalité. «J'entamerai ce processus quand je rentrerai au pays». a-t-il expliqué, «dans une semaine ou dix jours».

Fin octobre, M. Jawar avait mis le feu aux poudres en accusant les autorités de vouloir l'arrêter, ce qu'elles avaient catégoriquement

démenti. Les partisans de M. Jawar étaient descendus dans les rues, érigeant des barricades et bloquant des axes routiers dans plusieurs villes.

S'en étaient suivis trois jours de violences opposants manifestants aux forces de l'ordre mais également communautés entre elles, faisant 86 morts selon les autorités.

Les élections générales doivent théoriquement se dérouler en mai 2020, mais leur organisation a enregistré d'importants retards et de nombreux observateurs estiment leur report probable.

## ONU-SOMALIE:

## Le Conseil de sécurité onusien renouvelle la levée partielle de l'embargo sur les armes en Somalie

Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé vendredi pour une année supplémentaire la levée partielle de l'embargo sur les armes en Somalie et l'assortie d'une interdiction des produits chimiques utilisés pour la fabrication d'engins explosifs improvisés, rapportent samedi des médias. Les 15 membres du Conseil ont voté, par 12 voix pour et aucune

contre, en faveur de la résolution 2498 qui entérine cette décision.

La Chine, la Russie et la Guinée équatoriale se sont abstenues.

Selon la résolution, jusqu'au 15 novembre 2020, l'embargo sur les armes en Somalie ne s'appliquera pas aux livraisons d'armes et de matériel militaire qui sont «destinées uniquement au développement des

forces de sécurité somaliennes ou des institutions sécuritaires».

Toutefois, les livraisons de certaines armes lourdes doivent être approuvées à l'avance par le comité du Conseil chargé de surveiller l'application de l'embargo, et les livraisons de certaines armes plus légères doivent lui être préalablement notifiées.

Une nouvelle interdiction

a été imposée sur certains produits chimiques utilisés par les groupes armés, y compris les shebabs liés au réseau terroriste Al-Qaïda, pour éviter qu'ils les utilisent pour fabriquer des engins explosifs improvisés.

Les livraisons de tels produits chimiques doivent être «plus généralement» notifiées en amont au comité de suivi, d'après le texte.

## TANZANIE:

## Un tribunal ordonne l'arrestation de quatre députés d'opposition

Un tribunal tanzanien a ordonné vendredi l'arrestation de quatre députés du principal parti d'opposition, le Chadema, pour ne pas avoir comparu au procès dans lequel ils sont poursuivis pour manifestation illégale en février 2018. Parmi ces quatre élus, figure la députée Halima Mdee, dirigeante de la branche féminine du Chadema et une des voix les plus virulentes contre le gouvernement du président John Magufuli.

Le juge Thomas Simba, du tribunal de Kisutu à Dar es Salaam, a ordonné qu'ils soient recherchés et arrêtés, après avoir constaté leur absence au procès sans qu'aucun motif ne lui ait été donné.

Les quatre députés sont jugés

avec cinq autres dirigeants du Chadema, dont le président du parti et chef de l'opposition parlementaire, Freeman Mbowe. Ils sont poursuivis pour leur rôle dans une manifestation organisée le 16 février 2018, à Dar es Salaam, lors de laquelle une étudiante, qui ne participait pas au rassemblement, avait été tuée par une balle perdue lors de tirs de sommation pour dégager la voie publique envahie par des partisans du Chadema.

Une enquête avait été ordonnée par le président Magufuli après la mort de l'étudiante. Six policiers avaient été arrêtés, mais ils avaient ensuite été relâchés, l'accusation estimant que les responsables de cette mort étaient les organisateurs

de la manifestation. Jeudi, un autre député du Chadema, Godbless Lema, a été arrêté pour avoir, selon les autorités administratives, tenu "une réunion secrète" dans la région de Kilimandjaro, pour "planifier le sabotage" des élections locales prévues à la fin du mois et que le Chadema a décidé de boycotter. Amnesty International et Human Rights Watch (HRW) ont dénoncé fin octobre un recul inédit des libertés fondamentales en Tanzanie depuis l'arrivée au pouvoir fin 2015 de M. Magufuli, dont le gouvernement a multiplié les actions répressives contre les médias, la société civile et l'opposition.

## LIBAN: Colère dans la rue après des fuites sur le nom d'un nouveau Premier ministre

Les manifestants au Liban ont accueilli vendredi avec consternation et colère des informations sur une possible désignation d'un nouveau Premier ministre issu de la classe politique dirigeante dont ils réclament le départ depuis un mois.

Selon de hauts responsables et la presse locale, les principales forces politiques sont venues de désigner l'ex-ministre des Finances et riche homme d'affaires, Mohammed Safadi, 75 ans, pour remplacer Saad Hariri qui a démissionné le 29 octobre sous la pression de la rue.

Aucune annonce officielle n'a été faite par le président Michel Aoun, qui doit procéder, selon la Constitution, à des consultations parlementaires à l'issue desquelles il nomme le Premier ministre.

M. Aoun avait indiqué en début de semaine être favorable à un gouvernement «techno-politique» incluant des représentants des partis au pouvoir, honnis par la rue, et des technocrates, alors que les manifestants réclament un cabinet formé exclusivement de technocrates totalement indépendants des partis au pouvoir.

M. Safadi est le principal actionnaire d'une société impliquée dans divers projets dont la gestion d'un complexe de luxe en bord de mer qui empiète sur des biens publics.

En début de soirée, des manifestants se sont rassemblés devant le domicile de M. Safadi à Beyrouth pour protester contre son éventuelle nomination, le qualifiant de corrompu. «Nous sommes ici pour exprimer le refus catégorique des révolutionnaires de voir Mohamad Safadi désigné à tête du prochain gouvernement», a affirmé Ali Nouredine, un manifestant.

«Mohamad Safadi est un corrompu, a-t-il ajouté. A Tripoli, la capitale du Nord dont M. Safadi est originaire et épicerie de la contestation,



les manifestants n'ont pas tardé à réagir après les fuites sur sa possible nomination.

Ils se sont rassemblés devant l'une de ses propriétés, décriant ce qu'ils ont qualifié de provocation.

Le Liban est secoué depuis le 17 octobre par une contestation sans précédent contre l'ensemble d'une classe dirigeante accusée de corruption et d'incompétence dans un contexte de crise économique aiguë.

Vendredi, des dizaines d'hôpitaux du pays ont observé une grève, dénonçant des pénuries de certains équipements et produits élémentaires, dues aux retards dans le paiement de leurs arriérés par l'Etat et à une pénurie de dollars sur le marché.

Les banques étaient elles fermées après avoir déjà chômé durant les deux premières semaines du mouvement. En un mois de contestation, celles-ci ont ouvert seulement une

semaine en renforçant les mesures de contrôle sur les retraits, entraînant parfois des heurts avec les clients.

Vendredi, l'agence internationale de notation Standard & Poor's (S&P) a abaissé la note sur la dette libanaise de «B-» à «CCC», assortie d'une perspective négative, reflétant un risque élevé de défaut de paiement. Jeudi, S&P avait déjà abaissé la note de trois banques locales de «B-» à «CCC». Il y a dix jours, l'agence Moody's a abaissé la note souveraine du Liban de «Aa1» à «Aa2», un niveau associé à une forte probabilité de rééchelonnement de la dette. Depuis août, le dollar, utilisé au même titre que la livre au Liban, s'est raréfié provoquant un bond du taux de change sur le marché noir, fixé depuis 1997 à 1.507 livres pour un dollar.

Cela a pénalisé de nombreux importateurs, notamment de carburants, de médicaments et de farine.

## GHAZA: Nouvelles frappes israéliennes



L'armée d'occupation israélienne a de nouveau effectué samedi des bombardements contre la ville enclavée de Gaza. Cette nouvelle agression a visé des «cibles du Hamas» dans la bande de Gaza. Aucun bilan n'a été donné pour le moment. Selon des sources sécuritaires palestiniennes, les frappes israéliennes ont ciblé deux sites du Hamas dans le nord de Gaza où vivent deux millions de Palestiniens sous blocus israélien. Les attaques israéliennes contre la bande de Gaza ont fait 34 morts.

## BOLIVIE: 5 paysans pro-Morales tués dans des affrontements avec la police et l'armée

Cinq paysans favorables au président déchu Evo Morales ont été tués vendredi lors d'affrontements avec la police et l'armée en Bolivie, dont la nouvelle dirigeante Jeanine Añez a haussé le ton contre son prédécesseur en exil au Mexique, le menaçant de poursuites s'il revenait dans son pays.

Cinq cultivateurs de coca ont été tués vendredi dans la banlieue de Cochabamba (centre), fief politique de l'ancien président, où des affrontements ont opposé toute la journée durant des milliers de manifestants aux forces de l'ordre qui les empêchaient de se rendre dans le centre-ville.

La Commission interaméricaine des droits humains (CIDH) a confirmé les cinq décès ainsi qu'un nombre indéterminé de blessés.

Elle a dénoncé dans un communiqué «l'usage disproportionné de la force policière et militaire», notamment des armes à feu pour réprimer des manifestations. Les protestataires «portaient des armes, des fusils, des cocktails molotov, des bazookas artisanaux et des engins explosifs», s'est défendu le commandant de la police de Cochabamba, le colonel Jaime Zurita, qui a annoncé une centaine d'arrestations mais n'a pas confirmé les décès.

Les pro-Morales maintenaient également la pression à La Paz, la capitale administrative, où de nouvelles échauffourées ont éclaté.

La police et l'armée ont dispersé les manifestants à coups de gaz lacrymogène.

Auparavant, plusieurs milliers de personnes scandant notamment «Evo, reviens!» et agitant des Wiphalas, le drapeau andin indigène multicolore, étaient descendues de la ville voisine d'El Alto pour manifester leur colère dans les rues de La Paz.

La présidente par intérim a dénoncé la présence de «groupes subversifs armés» composés de Boliviens et d'étrangers chargés, notamment, de saboter la distribution du gaz en allant jusqu'à utiliser des «explosifs» pour détruire des centres de production d'hydrocarbures.

## PRÉSIDENTIELLE AU SRI LANKA: Des tirs contre des bus d'électeurs

Des hommes armés ont ouvert le feu samedi sur un convoi de bus transportant des électeurs musulmans au Sri Lanka, quelques heures avant l'ouverture des bureaux de vote pour l'élection présidentielle, a annoncé la police.

Les autorités ne faisaient pas état de morts dans l'immédiat.

Selon un responsable policier, les assaillants ont brûlé des pneus sur la route et installé des barages pour tendre une embuscade au convoi de plus de 100 bus qui circulait dans le nord l'île.

«Les hommes armés ont ouvert le feu et aussi jeté

des pierres», a déclaré une source policière de Tantirimale, ville située à 200 kilomètres au nord de la capitale Colombo.

Des musulmans de la ville côtière de Puttalam étaient en chemin pour le district voisin de Mannar, où ils sont enregistrés pour voter. «Au moins deux bus ont été touchés, mais aucun mort ne nous a été signalé», a ajouté le responsable policier.

Près de 16 millions de Sri-Lankais sont appelés aux urnes samedi pour une élection présidentielle qui devrait donner lieu à un duel serré entre Gotabaya Rajapaksa, représentant

du redouté clan des Rajapaksa qui vise un retour aux affaires, et Sajith Premadasa, le candidat du parti actuellement au pouvoir.

Cet incident survient alors qu'une confrontation tendue oppose l'armée, que Rajapaksa dirigeait durant la présidence de son frère Mahinda (2005-2015), et la police dans la région de Jaffna, zone à majorité tamoule du nord de l'île.

La police a signalé à la commission électorale l'armée y bloquait illégalement des routes, ce qui pourrait décourager des électeurs de voter dans cette région défavorable

aux Rajapaksa. Des sources policières ont indiqué qu'elles avaient averti les commandants militaires locaux que toute ingérence de l'élection serait signalée et poursuivie en justice.

Près de 16 millions d'électeurs sri-lankais doivent élire dans un climat tendu leur nouveau président parmi 35 candidats, dont les deux grands favoris, l'actuel ministre du logement, Sajith Premadasa, représentant du parti au pouvoir et l'ancien ministre de la Défense, Gotabaya Rajapaksa, frère de l'ancien président Mahinda Rajapaksa.

## ETATS-UNIS: Donald Trump gracie plusieurs militaires américains accusés de crimes de guerre

Le président américain Donald Trump a gracié vendredi un ex-soldat américain condamné pour meurtre et un autre accusé d'avoir assassiné à l'arme blanche un taliban, en dépit des critiques d'anciens responsables militaires américains.

Le président américain a décidé de gracier le premier lieutenant Clint Lorange, condamné pour avoir ordonné en 2012 de tirer sur un groupe de trois civils afghans, dont deux sont morts. Cet officier a déjà effectué six ans de prison sur les 19

années de sa peine. «De nombreux Américains ont réclamé une mesure de clémence en faveur de Lorange, dont 124.000 personnes ayant signé une pétition adressée à la Maison Blanche, ainsi que plusieurs membres du Congrès américain», a justifié la présidence américaine vendredi dans un communiqué. Donald Trump a également gracié un ancien membre des Bêrets Verts, unité d'élite de l'armée américaine, accusé du meurtre prémédité en 2010 d'un taliban soupçonné de fabriquer des

bombes. Enfin, le président américain a annulé la décision de rétrograder Edward Gallagher, un soldat membre d'une autre unité d'élite, les «Navy Seals», accusé d'avoir poignardé à mort en Irak un jeune détenu de l'organisation de l'Etat islamique, et d'avoir exécuté d'autres civils. Edward Gallagher a été blanchi en juillet de la plupart de ces accusations, mais condamné pour avoir posé avec d'autres «Seals» pour une photo le montrant avec le cadavre de ce jeune détenu.

## IRAN: Manifestations en Iran après une hausse drastique des prix de l'essence

Des manifestations ont éclaté samedi dans plusieurs villes iraniennes, selon l'agence étatique IRNA, au lendemain de l'annonce surprise par le gouvernement d'une hausse des prix de l'essence.

Les manifestations ont été «importantes» à Sirjan (centre), où «des gens ont attaqué un dépôt d'essence dans la ville et ont essayé d'y mettre le feu», selon IRNA.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI

Daira d illizi

Commune d'ILLIZI

Code fiscal 098 433 015 0033 41

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

N °.../2019

L'APC d'ILLIZI lance un avis d'appel **D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES** pour la réalisation des travaux du projet :

**Réalisation du réseau d'irrigation à l'entrée de la ville d'illizi**

Les entreprises qualifiées en hydraulique catégorie trios (03) et plus, activité (principale ou secondaire), peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique de L'apc d illizi contre un paiement 3.000.DA. Les offres comportent une offre technique, offre financière, et un dossier de candidature accompagné des pièces nécessaires. Les soumissionnaires doivent s'adresser et/ ou déposer leurs offres auprès service technique L'APC D'ILLIZI. Dans un enveloppe cachetées et anonyme contient trois (03) enveloppes séparées et cachetées (dossier de candidature, offre technique, offre financière) l'enveloppe extérieur strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci- dessus les seules mentions suivantes: ne pas ouvrir/A Monsieur: le Président de l' A P C d'ILLIZI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE  
Projet / Réalisation du réseau d'irrigation à l'entrée de la ville d'illizi

Documents requis: 1/ dossier candidature

- déclaration de candidature remplie, signée et cachetée.
- déclaration de probité remplie, signée et cachetée.
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer la capacités des candidats, des soumissionnaires, ou les cas échéant des sous traitants.
- \* **A capacités professionnelles:**
  - Certificat de qualification et de classification catégorie trios (03) ou plus en hydraulique(principale ou secondaire) en cours de validité .
  - **B capacités financières:** Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
  - Bilan annuel des trois (03) dernières années (2016-2017-2018)
  - **C capacités Technique:** les moyens humains et matériels et références professionnelles.
  - Une liste détaillée des moyens humains justifiés par (attestation d'affiliation à la CNAS, Diplôme pour chaque élément
  - Une liste détaillée du matériels accompagnées des pièces justificatives ( carte grise , PV huissier de justice) dont la durée ne dépasse pas un an pour le matériel non rotatif.
  - Références professionnelles: certificats de bonne exécution des travaux signés par le maître d'ouvrage accompagné des pièces justificatives(Ne sont pris en considération que les projet dont l'année de réalisation est inférieure ou égale à 5 ans
  - extrait de rôle apuré ou avec planning de paiement
  - Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité
  - casier judiciaire du gérant en cours de validité .
  - registre de commerce de l'entreprise 0
  - matricule fiscale

Remarque: Toutes les pièces doivent être valides le jour d'ouverture des plis techniques et financiers et lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que l'attributaire du marché public.

- **2 / - offre technique:**
  - déclaration à soucrire remplie, signée et cachetée.
  - tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
  - le cahier des charges rempli, cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrites" lu et accepté"
  - planning de réalisation cacheté et signé.
- **3 - offre financière:** la lettre de soumission remplie, cacheté et signé.

Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, cacheté et signé. - le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, cacheté et signé. Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine .

**NB :** Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90+ 21) jours durée de préparation des offres) .Toutes les offres doivent être déposées le dernier jour (le 15ém jours) à compter du 1<sup>er</sup> jour de la publication du présent avis sur le bomop ou les quotidiens nationaux ; et la dernière heure de dépôt est à 12h00, et l'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu en séance publique au nouveau siège de service technique de l'apc d'illizi à 14h30mn au même jour de la date du dépôt des offres, en cas ou cette date coïncide un jour férié le dépôt et l'ouverture sera reporter au premier jour ouvrable qui suit cette date à la même heure , par conséquent les soumissionnaires sont invités à y assister.

DK NEWS

Anep : 1916024336 du 17/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

GRUPE ETUDE ET ENGINEERING  
مكتب الدراسات والاحصاء والهندسة العامة  
BUREAU D'ETUDES DE RECHERCHE ET D'ENGINEERING GENERAL



EPE / SPA au capital de 37.000.000 DA - RC.N°014450 B 00 (fondée en 1968)

Réf: BEREG/DG/N°2358/2019

**Réponse à Mise en Demeure N°01**  
A la Direction de la Santé  
et de la Population de la Wilaya d'Alger

**Projet:** centre de cardiologie et de chirurgie cardio pédiatrique de 80 lits à Mahelma

- ✓ Vu la mise en demeure N° 01, établie le 10/11/2019, paru sur le Journal DK News
- ✓ Vu la législation en vigueur relative à l'établissement du décompte général définitif ( DGD) ;
- ✓ Vu la réception de la décision de réiliation, portant référence N°8289 du 23/09/2019, le 10/10/2019 par e-mail.
- ✓ Vu que BEREG ai accusé réception de votre courrier, daté du 22/08/2019, portant référence N°7694, exigeant de nos services l'envoi, du descriptif technique et le détail quantitatif par lot des travaux restants à réaliser pour le dit projet.
- ✓ Vu notre courrier portant référence BEREG/CDEE/D.R/ N°119/2019 du 26 Aout 2019, vous indiquant la procédure à suivre, notamment, la condition sine qua non, afin d'arrêter le reste à réaliser, pour l'achèvement physique du projet.
- ✓ Suite à la remise du reste à réaliser qui a été transmis le 20/10/2019, c'est-à-dire, 10 jours après réception de la réiliation, transmis par email, le 10/10/2019 comme indiqué sur le bordereau d'envoi du cahier des charges du 20/10/2019 avec accusé de réception par vos services.
- ✓ Suite à la réunion du 27/10/2019 qui avait pour objet la levée des réserves relatives à ce quantitatif. (PV de réunion du 27/10/2019)
- ✓ Suite à la levée des reverse du quantitatif qui vous a été transmis, en fonction de vos recommandations, le 11/11/2019 (Bordereau de l'envoi du cahier des charges reste à réaliser du 11/11/2019), avec accusé de réception par vos services le 11 Novembre 2019.
- ✓ Vu les propos infondées relevés sur cette mise en demeure ;
- ✓ Vu le non-respect de la réglementation en vigueur relative à l'établissement des mises en demeures sur les quotidiens nationaux, avant la transmission en moins de deux mises en demeures écrites adressées au BEREG ;
- ✓ Vu que la Direction du BEREG, est en possession des documents appuyant toutes les explications présentées ci-dessus.

La Direction Générale du BEREG vous demande d'annuler dans les meilleurs délais la mise en demeure non justifiée et en insu de la réglementation en vigueur, publiée sur le journal DK News le 10/11/2019. Faute de quoi, le BEREG verra dans l'obligation de prendre les mesures réglementaires qui s'imposent.

DK NEWS

Anep : 1916103059 du 17/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS

**«AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES**

..... 2019 »

N : NIF 411029000016098

La Direction de la jeunesse des sports et des loisirs de la wilaya d'alger lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales

Relatif aux REALISATION D'UNE SALLE OMS A EL MADANIA

Les Entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont appelées à retirer le cahier des charges auprès de :

DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA WILAYA D'ALGER  
EX MAISON DE JEUNESSE PALAIS DE PEUPLE  
09 CHEMIN GASCOIGNE  
1602 SIDI M'HAMED -ALGER-  
BUREAU DES MARCHES

Il s'agit d'un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales conformément aux articles 40, 42, 43, 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

- 1- **Capacité professionnelle :** les entreprises ayant le certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie : **III ou plus « activité principale travaux de bâtiments ».**
- 2- **Capacité financière :** ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années de 60 000 000.00 DA. Et qui seront justifié par les bilans financiers des trois dernières années (2016-2017-2018) visés par les services des impôts.

3 - **Capacité technique :**

- Moyens humains : un architecte ou master en bâtiment.

**NB : Les Moyens humains** seront justifié par les attestations de travaux, CV, Diplômes attestation d'affiliation CNAS ou CACOBATH

- **Moyens matériels :** un camion. (Qui sera justifié par la carte grise et par leur contrats d'assurances en cours de validité.

• **Référence professionnelles :** ayant réalisées un projet de réalisation en TCE .

(Les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution, visés par les maîtres de l'ouvrage publics,

- Les offres établies sous triple plis, cachetés et anonyme doivent être accompagnées des pièces administratives fiscales et parafiscales suivantes :

1- **DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- a. Une déclaration de candidature daté ; signé et paraphé
- b. Déclaration de probité datée signé et paraphé
- c. Casier judiciaire
- d. Statuts pour les sociétés
- e. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- f. Tout document permettant d'évaluer la capacités des candidats, des soumissionnaires :

• **Capacités professionnelles :** certificat de qualification et de classification, ayant réalisées un projet de réalisation en TCE.

(Les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution, visés par les maîtres de l'ouvrage publics,

- **Capacités financières :** moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années visés par les services des impôts, (2016-2017-2018).

g. **Capacités techniques :** Liste des moyens humains justifiées par (diplômes, attestations de travaux, CV, CNAS ou CACOBATH ) et les le matériel justifié par les cartes grises et factures.

2- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- une déclaration à soucrire selon le modèle ci-joint.
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé des spécifications techniques avec précision des délais de réalisation
- Extrait de du registre de commerce.
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique répondant aux points suivants :
  - la méthodologie d'exécution : il s'agit de décrire la phase avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution
  - Le délai d'exécution.
  - Les moyens humains affectés au chantier par exemple : l'organigramme de l'équipe, le nombre de personnes affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV, ...
  - Les Moyens matériels affectés au projet.
- le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- **N.B : l'entreprise n'ayant pas présenté un mémoire technique sera éliminé.**

Les autres pièces Voir dans le cahier des charges page 03.

**B-L'offre financière comprend :**

- 1- La soumission.
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment signés par le soumissionnaire.
- 3- Le devis quantitatif – estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

Et déposées à la :

DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA WILAYA D'ALGER  
EX MAISON DE JEUNESSE PALAIS DE PEUPLE  
09 CHEMIN GASCOIGNE  
1602 SIDI M'HAMED -ALGER-  
BUREAU DES MARCHES

Les enveloppes intérieures contenant les offres devront comporter le nom et la raison sociale du soumissionnaire. L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comporter que l'adresse du destinataire et la mention suivante :

REALISATION D'UNE SALLE OMS A EL MADANIA

«AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES»

« SOUMISSION A NE OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ANALYSE ET LES REFERENCES D'APPEL D'OFFRES »

Le délai de préparation des offres est de 15 jours à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Jour de dépôt qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à (12h :00)

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis technique et financière se fera à (13 h :00) dans le même jour de dépôt des offres en séance publique au siège de la Direction de la Jeunesse des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger. La durée de validité de l'offre est valable pour toute la durée du marché.

DK NEWS

Anep : 1916024773 du 17/11/2019

## 16<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DIMAJAZZ: Oud et sonorités électro au menu de la 4<sup>e</sup> soirée

Le duo Duoud a transporté le public, vendredi soir lors de la 4<sup>e</sup> soirée du 16<sup>e</sup> festival Dimajazz de Constantine, dans un voyage musical hallucinant, alliant majestueusement le subtil mélange de la vibration classique du oud, l'improvisation du jazz et du rythme électro.

Composé du luthiste algérien Mehdi Haddab, membre du célèbre groupe Speed Caravan et du tunisien Jean-Pierre Smadja, connu pour ses nombreux albums sous le nom de Smadj, Duoud armés de leurs ouds électriques ont dès les premiers instants de leur spectacle enflammé l'auditoire à coup de riffs et de distorsion dans à un style musical dont eux seuls ont le secret.

Le duo qui s'est révélé aux yeux du monde en 2006 avec leur premier album "Wild Serenade", qui leur a valu le prix du meilleur nouvel arrivant aux BBC Music Awards, a interprété les tubes "Midnight for dancing with friends in your living room" "Johnny Guitar" "Zanzibar" "Get sexy get mad" créant une communion dansante avec un public en to-

tales extase. Après plus d'une heure du show, Mehdi Haddab et Smadj ont quitté la scène sous les applaudissements d'un public qui s'est délecté d'un univers musical combinant multiples influences techno, jazz, rock, groove. En première partie de soirée, le groupe algérien AVC (Astral vibes conspiracy) avait déjà annoncé la couleur pour ce qui allait être une soirée de pur bonheur musical, une soirée faite de découvertes et de fusions en tous genres.

La formation composée d'Oussama Becissa (Oud), Rami Maalouf (Flute), Mohammed Amaidia (Guembri) et Hassan Khoualef (Batterie) a scotché le public avec les morceaux "traveling", le bien-nommé "transcendance" ou encore le très aérien "Cosmic soul".

Mêlant les sonorités orien-



tales et occidentales dans une osmose qui frise la perfection, les musiciens originaires d'Oran ont eu droit à une standing ovation, eux qui faut-il le souligner n'étaient jamais montés sur scène auparavant.

La seizième édition du fes-

tival international du jazz, Dimajazz, se clôturera le samedi 16 novembre sur le Wonder Collective - Tribute to Stevie Wonder (WOCO), qui rendra hommage à l'œuvre de la légende de la Soul : Stevie Wonder.

### 10E FICA :

## Projection à Alger d'un documentaire en hommage au maître du diwane Mohammed Bahaz

«Mohammed Bahaz, maâlem gnawi», un documentaire dédié au grand maître de la musique diwane, a été projeté vendredi soir à Alger en présence de son réalisateur, Dominique Lavigne.

Présenté dans le cadre du programme hors compétition du 10<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger (Fica), dédié au film engage, le documentaire retrace le long parcours de Mohammed Bahaz, une légende vivante et un des grands pionniers du gnawi, ces chants, danses et musique accompagnant des cérémonies familiales et religieuses. Sorti en 2019, ce documentaire de 46 minutes, dépeint ce musicien du gnawi qui a baigné dès sa tendre enfance dans l'univers diwane. Issu d'une famille de mélomanes de Blida, Bahaz, raconte, tout au long de ce documentaire, ses expériences singulières et moments forts

d'un parcours riches en souvenirs. Accompagné par son complice et ami, le plasticien Denis Martinaz, qui l'interroge tout au long d'un voyage à travers les Douieret et les ruelles de l'ancienne Ville des roses, Bahaz-atteint d'un handicap oculaire causé par une maladie-, partage une carrière d'un demi-siècle, dédiée à cet art populaire, sous-estimé par la population locale, regretté-t-il. Excellent joueur de kerkabou et du gambri, instruments phares de cette musique très répandue dans le Sahara algérien (Adrar, Béchar et Ghardaïa) et dans certains pays voisins comme le Mali et le Maroc, le maâlem se rappelle encore de ses premières performances de rue et cérémonies diwane qui drainaient des foules. Appuyé d'archives anciennes retraçant en images des cérémonies et spectacles diwane, le documentaire donne à voir le

Maalem sur scène exécutant des rituels de cette musique spirituelle à travers des danses, jeu de kerkabou et de gambri et des chants répétés en chœur. La réalisatrice a recueilli également des témoignages auprès des proches de dont sa fille, Djamilia, qui fait partie avec ses trois autres frères, de sa troupe nommée El Hilal. Né en 1942, Mohammed Bahaz demeure un des anciens praticiens du diwane algérien, art dans lequel excelle ce septuagénaire malgré des soucis de santé.

Ouvert le 7 novembre dernier, le 10<sup>e</sup> Fica a mis en compétition 24 films entre documentaires et fictions. Huit autres films sont au programme de la sélection hors compétition qui se poursuit samedi avec à l'affiche trois documentaires algériens: «Les enfumades du Dahra», «La décennie noire» et «Nar».

## Le documentaire «André Ravéreau et l'Algérie» projeté en avant-première

André Ravéreau et l'Algérie : Et le site créa la ville», un documentaire consacré à l'architecte français, spécialiste de l'architecture populaire algérienne, a été projeté vendredi soir à Alger en présence de son réalisateur, Jean Asselmeyer.

Présenté en avant-première dans le cadre du programme hors compétition du 10<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger (Fica), dédié au film engagé, le documentaire brosse un portrait d'André Ravéreau, cet architecte innovateur séduit par l'architecture mozabite lors de son premier voyage dans cette contrée de Ghardaïa.

D'une durée de 65 minutes, le film revient sur le parcours de l'ancien architecte en chef des monuments historiques en Algérie à l'époque coloniale, qui a consacré un ouvrage à l'architecture des Mozabites et créé le premier atelier de formation de jeunes architectes algériens. Appuyé de témoignages de sa fille Maya, elle-même architecte, et d'autres architectes algériens, le documentaire donne à voir les lieux de créations de Ravéreau notamment dans la Vallée du M'zab où il a vécu.

Encore vivant au tournage de ce documentaire, débuté en 2012, l'architecte qui décédera cinq ans plus tard à l'âge de 98 ans, était séduit par l'architecture modeste et sobre de cette contrée ibadite connue pour ses ksours historiques, où il avait

formé de jeunes architectes dans son «Atelier du désert».

Le documentaire montre également des constructions dans lesquelles André Ravéreau a repris l'architecture populaire par l'utilisation de matériaux locaux, adaptés au climat de la région et à l'esprit traditionnel. Ravéreau place l'humain au centre de sa réflexion et conception architecturale qui repose sur le «relief géographique» ou le site, selon les témoignages d'architectes algériens comme Halim Faidi, Sarah Yahia et Yasmine Terki.

La seconde partie de ce documentaire s'intéresse à l'apport d'André Ravéreau dans la préservation de la Casbah d'Alger en décrivant les principes de la construction de cette entité séculaire, classée patrimoine mondial de l'Unesco. Le documentaire s'interroge, d'autre part, sur le «manque d'intérêt» pour la transmission du savoir-faire architectural traditionnel, basé sur des méthodes de constructions approuvées, de nos jours, par d'éminents architectes.

Ouvert le 7 novembre dernier, le 10<sup>e</sup> Fica a mis en compétition 24 films entre documentaires et fictions. Huit autres productions sont au programme de la sélection «hors compétition» qui se poursuit samedi avec à l'affiche trois documentaires algériens: «Les enfumades du Dahra», «La décennie noire» et «Nar».

### UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES (RÉTROSPECTIVE)

► Le paysage culturel de la semaine écoulée a été ponctué par l'ouverture du 10<sup>e</sup> Festival culturel international de danse contemporaine d'Alger, en plus d'autres activités en lien avec la littérature, la musique, le cinéma, la photographie d'art, le patrimoine, et les arts contemporains.

► Ouverture, samedi dernier à l'Opéra d'Alger du 10<sup>e</sup> Festival culturel international de danse contemporaine d'Alger, qui s'est déroulé jusqu'à mercredi, avec la participation d'une dizaine de troupes algériennes et des ensembles de Russie, Mali, Hongrie, Egypte, Maroc, Tunisie, France, Espagne, Portugal, Syrie et Ukraine.

► Clôture samedi dernier au Palais des Expositions des pins maritimes à Alger du 24<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila), ouvert le 30 octobre, avec la participation de plus de 1030 maisons d'édition issues de 36 pays, dont le Sénégal, invité d'honneur, présent avec quatre (4) éditeurs et quelque 400 titres.

► Le film documentaire «43, rue du désert» du réalisateur algérien Hassen Ferhani et «The Tower (wardi), une fiction du Norvégien Mats Grorud ont remporté les grands prix du jury en clôture jeudi à Alger de la compétition du 10<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger, le public a par ailleurs plébiscité «Paysages d'automne», une fiction de Merzak Allouache, projeté en avant première dans le cadre du Fica.

► Coup d'envoi dimanche à la maison de la Culture Moufidi-Zakaria à Ouargla, du 7<sup>e</sup> Festival de l'inchad (10-12 novembre), avec la participation de 14 troupes, dont «Balabil El-Rihab» et «Yasmine» de Ouargla, et l'association «Sawt El-Hazar» de Ghardaïa.

► Baisser de rideau, dimanche à la maison de la Culture «Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem» de Tissemsilt, sur les deuxième Journées nationales du court métrage, organisées à l'occasion de la célébration du 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de libération, avec la participation de 24 courts métrage amateurs, issus de 19 wilayas, dont les films distingués, «Sun» de Mohamed Tahar Boukaf de Annaba (1<sup>er</sup> prix), «Domino» de Farid Noul de Sétif (2<sup>e</sup> Prix), «Berceau de Newton» de Mohamed Alouane de Tindouf (3<sup>e</sup> Prix) et «El Marara» de Mourad Khan (Prix du Jury).

► Inauguration, mardi à la maison de la Culture «Amor-Oussedik» de Jijel du 6<sup>e</sup> Salon national de la photographie, avec la participation de 34 exposants issus de 30 wilayas.

► Organisation, lundi au palais du Bey à Constantine, d'une Journée d'étude sur «le cadre juridique de protection du patrimoine culturel», cas du «traitement des vestiges submergés», nécessitant les fouilles, l'étude et le recensement ainsi que la formation y compris à la plongée.

► Ouverture, mercredi et pendant deux jours, au Musée public national «Abdelmadjid-Meziane» de Chlef, des quatrième Journées de la chanson Bédoouine et de la poésie populaire, sous le signe «Une grande Révolution avec la plume d'hommes de lettres».

► Les Journées culturelles japonaises, ouvertes jeudi au Musée des beaux arts à Alger, prévues du 14 au 18 novembre, également au palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Kouba et à l'ambassade du Japon à Alger.

► Poursuite des projections de films dans les salles de l'Office Riadh el Feth à Alger, dans le cadre du 10<sup>e</sup> Festival international du film d'Alger (Fica), prévu du 7 au 16 novembre.

► Participation des plasticiens algériens, Abdelhalim Kebieche, Mustapha Ghedjati, Fatima Chafaa et Salah Jamal aux côtés d'artistes de plusieurs pays, à une exposition d'Art contemporain, intitulée «L'Internationale à l'œuvre», organisée à la Cité de la Culture à Tunis, dans le cadre des deuxième Journées d'Art contemporain de Carthage (JACC), prévues du 16 au 22 novembre.

APS

### THÉÂTRE La pièce de théâtre GPS, une critique de l'homme moderne

Le Théâtre national algérien (TNA) a abrité jeudi soir la première de la pièce GPS de Mohamed Charchal, qui a misé sur un mélange entre les techniques cinématographiques, le théâtre, le mime et le mouvement pour faire passer des messages critiquant l'égarément de l'homme moderne entre ses idées et principes et son rapport au temps. Cette frénésie d'être constamment pressé d'atteindre un but est illustrée par des personnages en quête d'une destination, symbolisée par un train qui passe et repasse, sans qu'ils ne se décident à le prendre, trop occupés les uns des autres et au final, sans faire at-

tention au temps. Evoluant à travers des tableaux quasi distincts, la pièce a été pensée par le metteur en scène comme un spectacle humoristique en se basant sur les capacités des acteurs en termes de mouvements du corps. La pièce est interprétée par des talents qui ont émergés dans le 4<sup>e</sup> art, ces dernières années, notamment Mohamed Houas, Adila Soualem, Sabrina Boukraa, Sara Gharbi, Abdenour Yessad, Mourad Madjram, Mahmoud Bouhroum et Yacine Brahim. La musique est composée par Adel Lamamra, la scénographie est signée par Abdelmalek Yahia et l'éclairage Chawki El Messaïf.





## PARA-ATHLÉTISME / MONDIAUX-2019 (1500M T38): Abdelkrim Kraï clôt la participation algérienne avec une médaille d'argent

L'athlète Abdelkrim Kraï a clôturé la participation algérienne aux Championnats du monde-2019 de para-athlétisme à Dubaï, avec une médaille d'argent, remportée vendredi en finale de l'épreuve du 1500m, classe T38.

Kraï a parcouru la distance en 4:04.70, prenant la seconde place mondiale, derrière le nouveau champion du monde, le Canadien Riech Nate (4:02.04), et devant l'Australien Kenzie Deon (4:08.49), alors que Madjid Djemai, l'autre algérien engagé dans l'épreuve, s'est contenté de la 10e position mais en améliorant son propre chrono (4:24.85).

Pour sa part, Asmahane Boudjadar a terminé le concours du lancer de poids, classe F33, en 6e position, avec un jet à 6,32m, réalisé à son second essai.

Le concours a été remporté par la Polonaise Lucyna Kornobys (7,81m), avec à la clé un nouveau record du Monde, devant la Russe Svetlana Krivenok (7,23m) et la Marocaine Fouzia El Kassouli (6,42m).

Après la 9e et dernière journée des mondiaux, l'Algérie a récolté une moisson de 17 médailles (2 or, 8 argent et 6 bronze), occupant provisoirement, la 17e position sur 63 pays classés et 120 pays présents aux joutes de Dubaï-2019.

Il est à rappeler que l'Algérie avait pris part aux Championnats du Monde para-athlétisme-2019 avec 22 athlètes (14 garçons et 8 filles), avec l'objectif de revenir avec un total de 18 médailles (2 or, 4 argent et 12 bronze).

La Chine est assurée de terminer première des Mondiaux, avec un provisoire de 58 consécutions dont 25 or et 22 argent, devant le Brésil avec 39 médailles dont 14 or et l'Angleterre avec un total de 28 médailles, 13 or, 9 argent et 6 bronze.

Les compétitions se poursuivent en soirée et peuvent apporter des changements dans le classement final des médailles.

## KARATÉ / COUPE DE FRANCE 2019 - COMBATS SENIORS INDIVIDUELS : L'Algérienne Lamya Matoub engagée chez les - 68 kg

La karatéka algérienne Lamya Matoub, sociétaire du club de Sarcelles, disputera la Coupe de France 2019, série : combats seniors individuels, prévue le samedi 16 novembre à Paris, a annoncé l'athlète sur sa page facebook. La compétition, ouverte aussi bien aux messieurs qu'aux dames, se déroulera à la salle Carpentier (Paris). La double championne d'Afrique 2018 est engagée dans la catégorie des moins de 68 kilos, dont les épreuves sont prévues entre 14h30 et 15h00, suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs. Médaillée de bronze aux Championnats du monde 2018 à Madrid, Matoub a été honorée dernièrement à Alger, en présence de certains membres du gouvernement, présidents de fédérations et autres personnalités sportives.

APS

## ATHLÉTISME/JO-2020 (PRÉPARATION): Makhloufi en stage bloqué à partir du 24 novembre

L'athlète algérien Taoufik Makhloufi, vice-champion du monde-2019 sur 1500m, entrera en stage bloqué à partir du 24 novembre, avec comme première étape la France, en vue des Jeux Olympiques JO-2020 de Tokyo, a appris l'APS de l'intéressé.



"C'est un stage qui s'étalera jusqu'aux JO-2020. Une fois sur place (France, ndlr), je vais arrêter, en étroite collaboration avec mon entraîneur Philippe Dupont, le programme détaillé de ma préparation qui va m'emmener aux Etats-Unis, au Mexique et en Afrique, entre autres", a indiqué à l'APS Makhloufi. En dépit de trois

années d'absence, loin des rendez-vous majeurs, Makhloufi (31 ans) a réussi son come-back en s'adjudgeant la médaille d'argent aux Mondiaux-2019 de Doha avec un chrono de 3:31.38, devancé par le Kényan Timothy Cheruiyot (3:29.26).

"J'espère que la préparation va se dérouler dans les meilleures conditions pos-

sibles, sans pépins physiques et surtout blocages administratifs, pour un événement aussi important que les JO qui constituent mon principal objectif pour l'année 2020", a ajouté le vice-champion olympique-2016 sur 800 et 1500 m à Rio de Janeiro. L'enfant de Souk Ahras compte jouer crânement ses chances à Tokyo et pourquoi

pas rééditer la performance réalisée quatre ans plus tôt au Brésil. "Je suis déterminé comme jamais pour aller à Tokyo avec la même ambition et l'objectif de réussir les meilleures performances possibles. J'insiste sur une bonne préparation, primordiale pour garantir une participation à la hauteur de l'événement", a-t-il conclu.

## BOXE/JO-2020 :

### La sélection algérienne seniors (messieurs) en stage à Belgrade

La sélection algérienne de boxe (seniors messieurs) effectuera à partir de dimanche un stage de préparation à Belgrade (Serbie), en vue du tournoi qualificatif aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo prévu le mois de février à Dakar au Sénégal, a appris l'APS samedi de la Fédération algérienne de boxe (FAB).

C'est le deuxième véritable cycle de préparation de la sélection algérienne seniors en vue des JO-2020, après celui effectué au Centre régional de préparation des équipes nationales à Chlef (19 octobre-2 novembre). Pour ce stage qui s'étalera jusqu'au 1er décembre, le

staff technique national, composé des entraîneurs Dine Ahmed, Merchoud Behous et Boubekri Mohamed, a fait appel à neuf (9) boxeurs pour cette dernière ligne droite consacrée à l'évaluation physique et technique des boxeurs avant le tournoi qualificatif de Dakar.

Cette phase préparatoire sera ponctuée par un tournoi international, prévu du 26 novembre au 1er décembre à Belgrade, une occasion pour le staff technique de voir à l'œuvre l'évolution technico-tactique et de l'amélioration des capacités physiques, notamment sur le plan de l'endurance spéciale (résistance), selon le directeur technique national

(DTN), Mourad Meziane. Les boxeurs concernés par ce stage sont : Mohamed Flassi, Oussama Mordjane, Abdelli Yahia, Kramou Chemsedine, Younes Nemouchi, Tabi Sofiane, Boudia Azouz, Abdhahafid Benchebla et Chouaib Bouloudinats. La préparation de l'élite nationale de boxe bat son plein en vue du tournoi qualificatif aux JO-2020, prévu du 20 au 29 février à Dakar au Sénégal. Quatre épreuves continentales et une épreuve mondiale finale de qualification se tiendront entre février et mai 2020 pour donner aux boxeurs la possibilité de se qualifier pour le tournoi de boxe aux Jeux olympiques de Tokyo.

## CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES 2019 :

### Les sélections algériennes en stage à Biskra

Les sélections algériennes de cyclisme (messieurs et dames) ont entamé un stage de préparation à Biskra en prévision des championnats arabes des nations, prévus du 30 novembre au 06 décembre 2019 à Alexandrie en Egypte, a indiqué samedi la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Sept seniors messieurs se préparent pour cette compé-

titution sous la houlette de l'entraîneur national, Cherif Merabet, alors que chez les dames, il a été fait appel à huit cyclistes dont trois seniors et trois juniors, sous la direction de Nesrine Madani, secondée par Abdelkrim Touabti.

Les cyclistes devant représenter notre pays aux joutes arabes seront connus à l'issue de ce stage, en attendant le

retour des cyclistes algériens juniors qui participent au Tour international des aéroports en Tunisie où nos cy-

clistes réalisent de très bons résultats. Cadette : Nesrine Houili et Chahra Azouz

#### Cyclistes convoqués :

**Seniors Messieurs :** Nassim Saidi, Abderahmane Mansouri, El Khacib Sassane, Islam Mansouri, Mohamed Bouzidi, Hamza Mansouri et Mohamed Amine N'Hari.

**Seniors dames :** Aicha Tihar, Racha Belkacem Benounane, Lydia Kasmi, Juniors dames : Nour Yasmine Bouzenzen, Nesrine Siyakoub,

## CYCLISME/ TOUR DES AÉROPORTS DE TUNISIE (4E ÉTAPE) :

### Victoire en solitaire d'Abdallah Benyoucef

L'Algérien Abdallah Benyoucef a remporté en solitaire la 4e étape du Tour cycliste international des Aéroports de Tunisie, parcourue vendredi entre Tozeur et Douz sur 124 kilomètres.

Abdallah Benyoucef avec un temps (3h04:07) a devancé deux autres algériens à savoir Samil Lallouchi (3h04:54) et Hamza Amari (même temps).

La cinquième et dernière étape sera disputée samedi entre Matmata et Djerba sur 169 km.

Au classement général, l'Algérien Yacine Hamza conserve le maillot jaune de leader devant ses compatriotes Lallouchi et Benyoucef.

Six cyclistes algériens juniors prennent part au tour international cycliste

des aéroports, organisé en cinq étapes du 12 au 17 novembre à Tunis.

Organisée par l'Office tunisien de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA), cette compétition enregistre la participation de neuf pays, à savoir la Tunisie, la France, l'Algérie, la Libye, le Maroc, Malte, l'Égypte, le Canada et l'Arabie saoudite.

## CAN-2021 (ÉLIMINATOIRES/GR. H): BOTSWANA-ALGÉRIE (2E JOURNÉE): Les Verts à pied d'œuvre à Gaborone

La sélection algérienne de football est arrivée vendredi soir à Gaborone en prévision de son match face à son homologue botswanaise, dimanche pour le compte de la 2e journée (groupe H) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2021).



Conduite par le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, la sélection algérienne a regagné ensuite son lieu d'hébergement, le Hilton Garden Hôtel.

Les hommes de Djamel Belmadi ont effectué durant une bonne dizaine de minutes une

marque et quelques exercices pour récupérer de leur long voyage, souligne la Fédération algérienne de football (FAF).

Les Verts effectueront samedi matin une séance consacrée aux soins et à la récupération, alors qu'une séance vidéo est programmée avant le

départ pour l'entraînement prévu l'après-midi. De son côté, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, n'a pas caché son inquiétude par rapport à l'état de la pelouse du stade de Gaborone, « car cela risque certainement d'influer sur la façon d'évoluer de l'équipe nationale », précise la FAF. Les Verts se sont envolés vendredi matin pour Gaborone à bord d'un vol spécial, en l'absence du capitaine Riyad Mahrez, autorisé à quitter le stage pour des « raisons personnelles », selon le coach national Djamel Belmadi.

## CAN-2021 (QUALIFICATIONS/ GR.H) 2E J / BOTSWANA - ALGÉRIE : La fédération botswanaise explique le choix de jouer à Gaborone

La fédération botswanaise de football (BFA) a expliqué le choix porté sur le stade de Gaborone au lieu de Francistown, pour accueillir lundi prochain l'équipe nationale (20h00, algériennes), dans le cadre de la 2e journée (Gr.H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun.

«Logistiquement parlant, nous avons jugé raisonnable que l'équipe nationale joue à Gaborone parce qu'elle joue deux matches en un laps de temps très court», a déclaré le porte-parole de la BFA, Tumo Mpatane.

Les «Zebras» du Botswana, dirigés par le technicien algérien Adel Amrouche, en-

tament la campagne qualificative ce vendredi en déplacement face au Zimbabwe (17h00). Le Botswana, 146e au dernier classement Fifa, ne compte qu'une seule participation à la CAN, lors de l'édition 2012 organisée conjointement par le Gabon et la Guinée-équatoriale, soldée par une élimination dès le premier tour.

«Jouer à Francistown aurait également été synonyme de plus de temps de déplacement pour les joueurs du Zimbabwe.

Cela ne leur aurait pas donné suffisamment de temps pour récupérer avant le match de l'Algérie», a-t-il ajouté.

Avant d'enchaîner : «L'autre raison pour laquelle nous avons délocalisé le match à

Gaborone est que nous pensons que l'équipe nationale est pour tous les Botswanais. Nous voulions que la population du Botswana du sud du pays se familiarise avec les qualifications de la CAN».

Pour son premier match officiel depuis sa consécration à la dernière CAN-2019 en Egypte, l'équipe algérienne s'est baladée jeudi soir en écrasant la Zambie (5-0) au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les Verts se sont envolés vendredi matin pour Gaborone à bord d'un vol spécial, en l'absence du capitaine Riyad Mahrez, autorisé à quitter le stage pour des «raisons personnelles», selon le coach national Djamel Belmadi.

## LIGUE 1 (MISE À JOUR/ 6E JOURNÉE) :

### MC Alger - CABB Arreridj délocalisé au stade Omar-Hamadi (LFP)

Le match MC Alger - CA Bordj Bou Arreridj, comptant pour la mise à jour de la 6e journée de Ligue 1, programmé initialement au stade du 5 juillet, a été délocalisé au stade Omar-Hamadi dimanche à 18h45, a annoncé vendredi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

«La LFP a pris cette décision suite à la correspondance de la

Direction générale l'Office olympique faisant état de la fermeture du stade du 5 juillet à partir de ce jour 15 novembre pour entamer des travaux de réfection de sa pelouse, devenue impraticable, notamment après les dernières pluies qui ont endommagé davantage le terrain», précise la même source.

Le MC Alger, co-leader du championnat en compagnie du

CR Belouizdad avec 20 points chacun, a concédé mercredi son premier revers depuis le début de la saison, au stade du 5-juillet face à la JS Kabylie (0-3), en match décalé de la 10e journée. «C'est en prévision des prochaines échéances de l'équipe nationale et des clubs engagés dans les compétitions internationales que les services de l'OCO ont engagé cette action

dans l'immédiat. Selon les prévisions du Ministère de la jeunesse et des sports (MJS), l'opération sera achevée à la mi-février», précise l'instance dirigeante de la compétition.

L'équipe nationale devrait retrouver l'enceinte olympique en mars prochain, en prévision du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

## L'association des ligues crée un comité contre le racisme

L'association mondiale des ligues de football professionnel (WLF) a annoncé vendredi la création d'un comité contre le racisme, après de nouveaux incidents dans les stades dans plusieurs pays.

«Les ligues ont exprimé leur inquiétude face au racisme dans le football.

Déterminées à combattre cet insupportable phénomène, elles ont décidé de mettre en place un Comité de Lutte contre le Racisme composé de ligues et chargé de

réunir toutes informations utiles auprès de ses membres, d'identifier les meilleures pratiques et d'émettre des recommandations», écrit le WLF (World Leagues Forum) dans un communiqué.

Les incidents racistes émaillent régulièrement les rencontres dans de nombreux championnats, tandis que les institutions ne parviennent pas à endiguer le phénomène. Le Brésilien Taison du Shakhtar Donetsk ou l'Italien de Brescia Mario Ba-

lotelli ou l'Anglais de la Sampdoria Ronaldo Vieira ont récemment été victimes d'insultes racistes ou de cris de singe venant des tribunes.

Le World Leagues Forum, dirigé par le Mexicain Enrique Bonilla et qui rassemble 40 ligues professionnelles, affirme par ailleurs son soutien à la réglementation des agents de joueurs, prévoyant notamment un plafonnement de leurs commissions, récemment adoptée par la Fifa.

## BASKET-BALL / DIVISION NATIONALE 1 (DAMES - 3E J) : Victoire de HD Marines devant l'OC Alger (72-62)

Hussein-Dey Marines s'est imposé devant l'OC Alger 72 à 62, en match d'ouverture de la 3e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Division nationale 1 dames, disputé vendredi.

Les Marines, qui comptent deux matchs en retard à cause de leur participation au Championnat arabe des clubs au Maroc, marquent les premiers points de la saison, alors que les Olympiennes concèdent une deuxième défaite en autant de rencontres. Les autres matchs de la 3e journée sont prévus samedi selon le programme suivant :

### Vendredi :

OC Alger - Hussein-Dey Marines 62-72

### Samedi :

MT Sétif - GS Pétroliers (14h00)  
GS Cosider - RC Bordj Bou Arreridj (15h00)

JF Kouba - USA Batna (15h00)

### Classement :

	Pts	J
1. MT Sétif	4	2
2. GS Cosider	2	1
--. RCBB Arreridj	2	1
--. Hussein-Dey Marines	2	1
--. USA Batna	2	2
--. OC Alger	2	2
7. JF Kouba	1	1
--. GS Pétroliers	--	--

## TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS MEKNES-ISMAÏLIA: L'Algérienne Mebarki directement dans le tableau final

La jeune tennismen algérienne Bochra Rehab Mebarki intègrera directement le tableau final du Tournoi international juniors «Meknes - Ismaïlia», prévu du 25 au 30 novembre 2019 au Maroc, ont annoncé vendredi les organisateurs.

De son côté, la deuxième algérienne qui devait prendre part à cette compétition, Inès Bekrar a décidé de se retirer pour des raisons qui pour l'heure restent inconnues.

Prévue sur les courts en terre battue du Tennis Club de Meknes, cette compétition de grade 5 a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées dans le Ranking mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), notamment, la Marocaine Salma Loudili, qui pointe actuellement au 448e rang.

Mebarki, elle, occupe le 1484e rang, alors que Bekrar pointe au 37e.

## MONDIAL DES CLUBS: De grandes équipes s'unissent pour peser sur la réforme

Huit grandes équipes du football mondial, dont le Real Madrid et l'AC Milan, ont annoncé vendredi la création d'une association mondiale des clubs, censée devenir un interlocuteur auprès de la Fifa et pouvoir peser dans la réforme controversée du Mondial des clubs.

La World Football Clubs Association (WFCA), basée à Zurich, réunit huit clubs fondateurs représentant tous les continents: outre l'AC Milan (Italie) et le Real (Espagne), y figurent aussi Boca Juniors et River Plate (Argentine), le Club América (Mexique), Guangzhou Evergrande (Chine), le TP Mazembe (RD Congo) et Auckland City (Nouvelle-Zélande).

La nouvelle structure précise que seront invités à la rejoindre d'autres clubs «désireux de participer» au nouveau Mondial des clubs.

«Cette nouvelle association proposera une contrepartie crédible et sérieuse à la Fifa pour discuter de tous les aspects liés aux clubs, en commençant par le Mondial des clubs», déclare son premier président Florentino Pérez, patron du Real Madrid, cité dans le communiqué.

Le président de la Fifa Gianni Infantino souhaite élargir dès 2021 la Coupe du monde des clubs de 7 à 24 participants, et la tenir tous les quatre ans au lieu de chaque année en lieu et place de la Coupe des Confédérations, qui oppose des sélections nationales.

Cet élargissement du Mondial des clubs est combattu par l'UEFA, qui reproche à la Fifa son opacité dans la gestion du dossier, juge le calendrier trop serré, et craint de voir apparaître une concurrence à sa lucrative Ligue des champions.

La réforme est également critiquée par l'ECA, l'association européenne des clubs, qui menace de boycotter la première édition prévue en Chine en 2021.

## CAN-2021 (QUALIFICATIONS/ GR.H) 1RE JOURNÉE : Le Zimbabwe et le Botswana se neutralisent (0-0)

Les équipes zimbabwéenne et botswanaise de football se sont neutralisées (0-0), vendredi au stade de Harare, dans le cadre de la 1re journée (Gr.H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun.

A l'issue de ce résultat, l'équipe algérienne, large vainqueur jeudi soir face à la Zambie (5-0) au stade de Blida, s'empare seule du fauteuil de leader, à trois jours du match en déplacement face au Botswana à Gaborone (20h00, algériennes), pour le compte de la 2e journée.

De leur côté, les «Warriors» du Zimbabwe se déplaceront à Lusaka pour croiser le fer mardi prochain avec les Chipolopolo de Zambie.

### Le Point du groupe H à l'issue de la 1re journée :

Algérie - Zambie 5-0  
Zimbabwe - Botswana 0-0

### Classement : Pts J Diff

1- Algérie	3	1	+5
2- Botswana	1	1	0
-- Zimbabwe	1	1	0
4- Zambie	0	1	-5

### Reste à jouer :

**Journée 2 :** Zambie - Zimbabwe, Botswana - Algérie

**Journée 3 :** (31 août au 8 septembre 2020) : Algérie - Zimbabwe, Zambie - Botswana

**Journée 4 :** (31 août au 8 septembre 2020) : Zimbabwe - Algérie, Botswana - Zambie

**Journée 5 :** (5 au 13 octobre 2020) : Zambie - Algérie, Botswana - Zimbabwe

**Journée 6 :** (9 au 17 novembre 2020) : Zimbabwe - Zambie, Algérie - Botswana.

APS

## LIGUE 1 (MC ALGER) : Perturbé par le souci financier, Casoni menace de quitter son poste

L'entraîneur français du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Bernard Casoni, a brandi samedi la menace de quitter son poste, dans le cas où la direction ne parviendrait pas à régulariser la situation financière du staff technique et des joueurs.

«Les joueurs sont perturbés du moment qu'il n'ont pas perçus leurs salaires depuis quatre mois. Actuellement, nous travaillons dans des conditions assez difficiles, en raison des conflits administratifs, le problème de domiciliation (stade), et les blessures. Sur le plan personnel, je souffre beaucoup, car je suis dans la même situation que les joueurs, j'ai une famille à charge. Si les choses ne s'améliorent pas, je vais m'en aller», a affirmé Casoni, lors d'un point de presse. Le technicien marseillais s'exprimait à la veille de la réception du CABB Areridj, lundi au stade Omar-Hamadi (18h45), en match comptant pour la mise à jour de la 6e journée du championnat.

Le «Doyen», co-leader en compagnie du CR Belouizdad avec 20 points chacun, a concédé mercredi dernier son premier revers de la saison, au stade du 5-juillet face à la JS Kabylie (0-3), en



clôture de la 10e journée. «J'ai demandé à la direction il y a trois semaines de régulariser les joueurs, mais en vain. Je ne peux pas supporter davantage cette situation.

Nous avons besoin de plus de sérénité et de calme

pour pouvoir réaliser de bons résultats. Pour le match du CABB, les joueurs sont décidés à mettre de côté leurs problèmes et se donner à 100% pour décrocher la victoire», a-t-il ajouté. Enfin, Bernard Casoni, dont il s'agit de son

deuxième passage sur le banc du Mouloudia, a lancé un appel aux supporters : «Je leur demande de ne pas exercer une pression négative sur les joueurs. Tous les matchs sont difficiles, et tout le monde veut battre le MCA».

## ESPAGNE:

### Les footballeuses en grève pour des conditions de travail «dignes»

Les footballeuses d'Espagne commenceront une grève illimitée ce samedi pour dénoncer le gel des négociations sur leurs salaires et sur la création d'une convention collective, a annoncé le syndicat des footballeuses espagnoles (AFE) vendredi.

«Après avoir épuisé toutes les voies possibles, les joueuses se sont prononcées en faveur d'une grève illimitée tous les samedis et les dimanches de match, à partir du week-end prochain, le 16-17 novembre», a indiqué le syndicat via communiqué. «Les footballeuses demandent une convention

qui encadrerait leurs conditions de travail, avec, entre autres, l'instauration de salaires minimums, des horaires de travail dignes, la possibilité de concilier vie professionnelle, vie de famille et maternité, des vacances régulières, etc.», précise le communiqué. Les discussions, qui durent depuis plus d'un an entre l'AFE et l'Association des clubs de football féminin (ACFF), bloquent surtout sur le volet des salaires des joueuses.

Les footballeuses exigent un salaire minimum de 16.000 euros par an, avec des contrats à temps partiel à

trois-quarts temps minimum (ce qui reviendrait à une solde minimum de 12.000 euros par an).

Les clubs, eux, proposent des contrats à mi-temps, et n'offrent ainsi que des salaires à 8.000 euros par an.

L'ACFF considère que les équipes les plus modestes n'ont pas les moyens de répondre aux demandes des joueuses.

La grève des footballeuses commencera donc samedi et affectera les huit rencontres prévues dans le cadre de la 9e journée de championnat d'Espagne féminin de football.

## FAIR-PLAY FINANCIER :

### Manchester City débouté par le TAS, menacé d'exclusion de la Ligue des champions

Manchester City (Premier league anglaise de football), débouté par le Tribunal arbitral du sport (TAS), est menacé d'une exclusion de la Ligue des champions pour avoir enfreint les règles du fair-play financier (FPF) et qui contestait une étape de procédure de l'Union européenne de football (UEFA).

Man City, où évolue l'ailier international algérien Riyad Mahrez, était en désaccord avec la décision de la chambre d'investigation de la Commission de contrôle financier des clubs (ICFC) de l'UEFA de renvoyer leur dossier devant la chambre de jugement à qui elle a recommandé des sanctions.

Déjà condamné à une amende pour des irrégularités dans le cadre du FPF,

City, propriété d'un membre de la famille régnante d'Abou Dhabi, avait court-circuité l'UEFA en saisissant le TAS avant même une éventuelle condamnation de la confédération européenne de football.

«En l'espèce, la décision rendue par la chambre d'instruction de l'ICFC de renvoyer l'affaire à la chambre de jugement n'est pas définitive et ne peut donc pas faire l'objet d'un appel au TAS directement», juge le tribunal lausannois selon un communiqué diffusé vendredi.

L'irrecevabilité du recours de Manchester City devant le TAS ouvra la porte à des sanctions prononcées par la chambre de jugement en première instance.

«Cette décision finale (de



l'UEFA) pourra faire l'objet d'un appel devant le TAS en cas de sanction», a précisé Matthieu Reeb, secrétaire général du Tribunal arbitral du sport. L'enquêteur en chef de l'ICFC, l'ancien Premier ministre belge Yves Leterme, avait recommandé que City soit suspendu de la Ligue des champions, dans son rapport transmis

en mai à la chambre de jugement, selon plusieurs médias, dont le New York Times.

Pour rappel, le fair-play financier (FPF) interdit à un club engagé en compétition européenne de dépenser plus que ce qu'il ne gagne et encadre étroitement les injections de capitaux de la part des propriétaires.

L'Atletico veut offrir 40 millions pour Rakitic

Selon les informations de la chaîne Movistar, le club de la capitale est disposé à déboursier 40 millions d'euros afin d'attirer l'international croate de 31 ans, sous contrat jusqu'en juin 2021 avec les Blaugrana. En manque de temps de jeu au Camp Nou, le finaliste de la Coupe du monde 2018 n'a pas masqué son mal-être au sujet de sa situation avec le Barça.



Giroud impressionne Pierre Ménès

Encore une fois décisif lors de la victoire contre la Moldavie (2-1), Olivier Giroud a convaincu Pierre Ménès.

Buteur sur penalty, Olivier Giroud a permis à l'équipe de France de dominer la Moldavie (2-1) et entretient donc le débat sur sa présence en Bleus. Quoi qu'il en soit, Pierre Ménès a semblé convaincu comme il l'écrit sur son blog : « Il a eu des occasions dans ce match. Plusieurs fois servi au premier poteau, il a plongé et a souvent manqué de réussite dans ces tentatives. Il est influent sur le premier but p u i s q u e c'est lui qui gêne le gardien moldave. Faute ou pas ? Selon l'expression consacrée, "en Angleterre ça ne se siffle pas". Et comme il joue en Angleterre... A part ça, il a marqué son 39e but avec les Bleus sur ce penalty transformé avec beaucoup de sang-froid. Honnêtement, pour un mec qui ne joue jamais, même au niveau physique ce n'était vraiment pas mal... »

Liverpool : Inquiétude pour Salah ?

Dimanche dernier, le Liverpool FC a frappé fort en dominant Manchester City (2-1), son rival direct dans la course au titre, à l'occasion de la 12e journée de Premier League. Mais les Reds ont aussi perdu Mohamed Salah sur cette rencontre, et depuis, l'incertitude plane concernant l'état de santé de l'attaquant passé par la Fiorentina ou Chelsea.

Touché à la cheville gauche, l'international égyptien a finalement déclaré forfait pour les deux rencontres des Pharaons programmées en novembre, contre le Kenya puis les Comores. Sky Sports indique que le staff médical des Reds s'apprête à laisser plusieurs jours de repos à l'intéressé au cours de la trêve internationale, avant de faire un point plus précis concernant la durée de son indisponibilité par la suite. Mohamed Salah serait néanmoins d'ores et déjà forfait pour la reprise des hostilités et le déplacement du LFC sur la pelouse de Crystal Palace le 23 novembre, pour le compte de la 13e levée du championnat.



David Silva vers la Japan League ?

David Silva qui est dans sa dixième année de présence à Manchester City devrait quitter le club mancunien en fin de saison. Le milieu de terrain espagnol pourrait s'en aller ensuite pour le Japon. David Silva qui quittera Manchester City en fin de saison après dix ans de bons et loyaux services serait déjà attendu au Japon. Selon El Chringuito, le milieu de terrain des Citizens aurait déjà un accord de principe pour rejoindre le club local de Vissel Kobe. Dans ce club japonais, David Silva retrouverait d'anciens joueurs de Premier League comme Thomas Vermeulen ou encore Lukas Podolski. Il pourrait également évoluer aux côtés de son compatriote Andres Iniesta.

XHAKA EN ROUTE POUR NEWCASTLE ?

Granit Xhaka, le capitaine d'Arsenal contesté par les supporters des Gunners, pourrait quitter Londres dès cet hiver pour Newcastle. L'international suisse est aussi pisté par le Milan AC.

Granit Xhaka, l'international suisse âgé de 27 ans, pourrait partir dès cet hiver à Newcastle. Le milieu d'Arsenal connaît une période de turbulences avec les supporters des Gunners suite à sa sortie véhémente face à Crystal Palace le mois dernier.

Le Milan AC est aussi intéressé par le suisse selon Le Daily Telegraph.



L'agent de Cavani fait le point

Au lendemain de la rumeur d'un intérêt du LA Galaxy pour Edinson Cavani, son demi-frère et agent a fait le point sur la situation du Matorador du PSG via un site napolitain.

Ancienne du idole du Napoli, Edinson Cavani ne quittera pas le PSG en janvier, malgré les rumeurs qui l'envoient à Los Angeles dès cet hiver. C'est ce qu'a assuré son demi-frère et agent Waller Guglielmo sur CalcioNapoli1926 : "Le Galaxy ? Il y a toujours des rumeurs, mais pour l'instant, il n'y a rien", a-t-il confié, avant d'ajouter : "Un départ en janvier ? Non, vous pouvez en être sûrs".



